



Envoi au contrôle de légalité le : 14 décembre 2023

Publication électronique le : 14 décembre 2023

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

DELIBERATION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 4 DÉCEMBRE 2023

PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN-CLAUDE LEROY

Secrétaire : M. Pierre GEORGET

Étaient présents : M. Jean-Claude LEROY, Mme Mireille HINGREZ-CÉRÉDA, M. Daniel MACIEJASZ, Mme Valérie CUVILLIER, Mme Blandine DRAIN, Mme Maryse CAUWET, M. Ludovic LOQUET, Mme Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY, M. Jean-Claude DISSAUX, Mme Laurence LOUCHAERT, Mme Karine GAUTHIER, M. Alain MEQUIGNON, Mme Evelyne NACHEL, Mme Florence WOZNY, M. Jean-Jacques COTTEL, Mme Caroline MATRAT, M. Sébastien CHOCHOIS, M. André KUCHCINSKI, Mme Fatima AIT-CHIKHEBBIH, M. Pierre GEORGET, Mme Carole DUBOIS, M. Olivier BARBARIN, Mme Zohra OUAGUEF, M. Etienne PERIN, Mme Maryse DELASSUS, M. Claude BACHELET, Mme Stéphanie RIGAUX, Mme Emmanuelle LAPOUILLE, M. Alexandre MALFAIT, Mme Sylvie MEYFROIDT, M. Frédéric MELCHIOR, Mme Brigitte PASSEBOSC, M. François LEMAIRE, M. Marc SARPAUX, Mme Marie-Line PLOUVIEZ, M. Steeve BRIOIS, Mme Brigitte BOURGUIGNON, Mme Anouk BRETON, M. Jean-Louis COTTIGNY, M. Michel DAGBERT, Mme Audrey DESMARAI, M. Alain DE CARRION, M. Jean-Luc DUBAËLE, M. Philippe DUQUESNOY, Mme Ingrid GAILLARD, Mme Aline GUILLUY, M. Guy HEDDEBAUX, M. Sébastien HENQUENET, M. René HOCQ, M. Ludovic IDZIAK, Mme Michèle JACQUET, Mme Maryse JUMEZ, M. Daniel KRUSZKA, Mme Emmanuelle LEVEUGLE, Mme Geneviève MARGUERITTE, M. Michel MATHISSART, M. Philippe MIGNONET, Mme Sandra MILLE, Mme Maryse POULAIN, M. Jean-Pascal SCALONE, M. Jean-Marc TELLIER, Mme Véronique THIEBAUT, Mme Françoise VASSEUR, M. François VIAL.

Excusé(s) : M. Laurent DUPORGE, Mme Sophie WAROT-LEMAIRE, Mme Maïté MULOT-FRISCOURT, M. Bruno COUSEIN, M. Philippe FAIT, M. Ludovic PAJOT, Mme Nicole CHEVALIER, Mme Delphine DUWICQUET, M. Raymond GAQUERE, Mme Séverine GOSSELIN, Mme Marine LE PEN, M. Bertrand PETIT, Mme Cécile YOSBERGUE.

Absent(s) : M. Benoît ROUSSEL.

DÉCISION MODIFICATIVE DE L'EXERCICE 2023

(N°2023-519)

Le Conseil départemental du Pas-de-Calais,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.3121-14 et L.3211-1 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, son article L.3312-1 ;

Vu le Règlement Intérieur du Conseil départemental et, notamment, ses articles 18 et 20 ;

Vu le rapport du Président du Conseil départemental, ci-annexé ;

Vu l'avis de la 6^{ème} commission « Finances et service public départemental » rendu lors de sa réunion du 06/11/2023 ;

Vu l'avis de la 1^{ère} commission « Attractivité Territoriale et Emploi » rendu lors de sa réunion

du 06/11/2023 ;

Vu l'avis de la 2^{ème} commission « Solidarités Humaines » rendu lors de sa réunion du 06/11/2023 ;

Vu l'avis de la 3^{ème} commission « Éducation, Culture, Sport et Citoyenneté » rendu lors de sa réunion du 06/11/2023 ;

Vu l'avis de la 4^{ème} commission « Équipement et Développement des Territoires » rendu lors de sa réunion du 06/11/2023 ;

Vu l'avis de la 5^{ème} commission « Solidarité Territoriale et Partenariats » rendu lors de sa réunion du 06/11/2023 ;

Monsieur Benoît ROUSSEL, intéressé à l'affaire et excusé, n'a pas donné de délégation de vote pour ce rapport.

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

Article 1 :

D'adopter le projet de Décision Modificative 2023, équilibré en recettes et en dépenses dans les conditions suivantes :

		Mouvements budgétaires	Mouvements réels	Mouvements d'ordre
Investissement	Recettes	- 2 325 000,00 €	- 5 000 000,00 €	2 675 000,00 €
	Dépenses	- 2 325 000,00 €	- 2 018 212,00 €	- 306 788,00 €
	Equilibre	0,00	- 2 981 788,00 €	2 981 788,00 €
Fonctionnement	Recettes	489 561,00 €	471 349,00 €	18 212,00 €
	Dépenses	489 561,00 €	- 2 510 439,00 €	3 000 000,00 €
	Equilibre	0,00	2 981 788,00 €	- 2 981 788,00 €
Total	Recettes	- 1 835 439,00 €	- 4 528 651,00 €	2 693 212,00 €
	Dépenses	- 1 835 439,00 €	- 4 528 651,00 €	2 693 212,00 €
	Equilibre	0,00	0,00	0,00

Article 2 :

D'adopter l'ensemble des propositions du rapport général, tant pour le budget principal que pour les budgets annexes, et des cahiers des Commissions annexés au rapport général.

Article 3 :

D'adopter les annexes suivantes figurant dans les cahiers des Commissions eux-mêmes annexés au rapport général :

- 3^{ème} Commission « Education, culture, sport et citoyenneté » :
- annexe n° 2 : affectations complémentaires
- 4^{ème} Commission « Equipement et développement des territoires » :
- annexe n° 2 : affectations complémentaires
- 5^{ème} Commission « Solidarité territoriale et partenariats » :
- annexe n° 2 : affectations complémentaires

Dans les conditions de vote ci-dessous :

Pour : 71 voix (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain ; Groupe Union pour le Pas-de-Calais ; Non-Inscrits)
Contre : 0 voix
Abstention : 6 voix (Groupe Rassemblement National)
Absent sans délégation de vote : 1 (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen)

(Adopté)

.....
LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Jean-Claude LEROY

ARRAS, le 4 décembre 2023

Pour le Président du Conseil départemental,
La Directrice générale des services,

Signé

Maryline VINCLAIRE

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Pôle Ressources et Accompagnement
Direction des Finances
Service de la Préparation Budgétaire et de la Gestion de la Dette

RAPPORT N°5

CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 4 DÉCEMBRE 2023

DÉCISION MODIFICATIVE DE L'EXERCICE 2023

La décision modificative constitue traditionnellement une étape budgétaire de fin de gestion et de nature largement technique, compte tenu de la proximité de la clôture de l'exercice en cours et du délai restreint ainsi laissé à l'exécution, notamment en dépenses. Elle est d'ordinaire mise à profit par les services pour affiner leurs perspectives de dépenses et ajuster leurs inscriptions budgétaires afin d'en optimiser le taux de réalisation.

S'inscrivant dans cette logique, le projet de Décision Modificative 2023 fait une place privilégiée aux dégagements de crédits. Ces derniers sont concentrés sur la section d'investissement pour un montant de 2 M€. En revanche, des crédits supplémentaires sont sollicités en section de fonctionnement à hauteur de 15 M€.

En section d'investissement, les retraits de crédits correspondent dans la plupart des cas à un redéploiement des crédits de paiement au profit des exercices ultérieurs. La décision modificative est en effet l'occasion pour les services d'actualiser leur programmation budgétaire et financière en fonction du degré d'avancement des opérations physiques, ce qui est de nature à nous redonner de la visibilité sur les engagements qui seront supportés, dans une perspective pluriannuelle, par les prochains exercices.

En section de fonctionnement, au-delà de mouvements techniques de faible ampleur, des abondements sont proposés dans le champ de l'action sociale, notamment au titre de la protection de l'enfance, de l'hébergement des personnes âgées, de la prestation de compensation du handicap et de l'allocation personnalisée d'autonomie. Il s'agit d'assurer la couverture budgétaire de ces dépenses obligatoires de solidarité jusqu'au terme de l'exercice.

Par ailleurs, la présente étape budgétaire permet d'actualiser les prévisions de

recettes en fonction d'informations nouvelles parvenues en cours d'année, en particulier en matière de fiscalité indirecte et d'attributions de péréquation horizontale.

La 6ème Commission - Finances et Service Public Départemental a émis un avis favorable sur ce rapport lors de sa réunion du 06/11/2023.

La 2ème Commission - Solidarités Humaines a émis un avis favorable sur ce rapport lors de sa réunion du 06/11/2023.

La 3ème Commission - Education, Culture, Sport et Citoyenneté a émis un avis favorable sur ce rapport lors de sa réunion du 06/11/2023.

La 4ème Commission - Equipement et développement des territoires a émis un avis favorable sur ce rapport lors de sa réunion du 06/11/2023.

La 5ème Commission - Solidarité territoriale et partenariats a émis un avis favorable sur ce rapport lors de sa réunion du 06/11/2023.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil départemental

SIGNE

Jean-Claude LEROY

1) L'ACTUALISATION DES RECETTES GENERALES DU BUDGET

L'étape de la Décision Modificative permet d'opérer quelques ajustements sur les recettes d'équilibre à caractère général. Ces dernières ont fait l'objet d'estimations lors du Budget Primitif 2023 et ont été actualisées à l'occasion du Budget Supplémentaire, afin d'être mises en conformité avec les montants notifiés par les services de l'Etat. Les ajustements proposés à la Décision Modificative 2023 concernent, d'une part la fiscalité indirecte, d'autre part les attributions de péréquation horizontale : dispositif de compensation péréquée et fonds de péréquation des droits de mutation à titre onéreux.

La fiscalité indirecte

	VOTE 2023	PROJET DM 2023	VOTE + DM 2023
Accise sur l'électricité - part départementale	14 800 000,00	1 133 892,00	15 933 892,00

L'article 54 de la loi de finances pour 2021 a réformé la taxation de la consommation d'électricité. Elle a supprimé les taxes locales sur la consommation finale d'électricité en les intégrant progressivement à la taxe intérieure sur les consommations finales d'électricité (TICFE), dénommée désormais « accise sur l'électricité ».

Le Département perçoit la part départementale de l'accise sur l'électricité, dont le montant pour 2023 est calculé à partir du montant perçu au titre de l'année 2022, auquel sont appliqués l'évolution de l'indice des prix à la consommation hors tabac entre 2021 et 2022 et le rapport entre la quantité d'électricité fournie sur le territoire du département au titre de la pénultième année et de l'antépénultième année (2021 et 2020).

Le montant de la part départementale de l'accise sur l'électricité est notifié par arrêté du préfet, à partir des éléments de calcul établis par la direction générale des finances publiques. Au titre de l'année 2023, ce montant s'établit à 15,93 M€, en hausse de + 9,7 % par rapport à 2022.

Les attributions de péréquation

	VOTE 2023	PROJET DM 2023	VOTE + DM 2023
Dispositif de compensation péréquée	28 700 000,00	- 1 621 952,00	27 078 048,00
Fonds de péréquation des DMTO	67 300 000,00	- 4 740 587,00	62 559 413,00
TOTAL	96 000 000,00	- 6 362 539,00	89 637 461,00

Le dispositif de compensation péréquée correspond au reversement par l'Etat des frais de gestion de la taxe foncière sur les propriétés bâties. Le Département s'est vu notifier une attribution définitive de 27,08 M€ pour 2023, en baisse de - 3,6 % par rapport à 2022.

Le fonds national de péréquation des DMTO a été mis en place par l'article 255 de la loi de finances pour 2020. Il résulte de la fusion de trois dispositifs préexistants, à savoir le fonds de péréquation des DMTO créé en 2011, le fonds de solidarité créé en 2014 et le fonds de soutien interdépartemental créé en 2019.

Lors de sa réunion du 11 juillet 2023, le comité des finances locales a décidé de ne pas abonder la réserve constituée les années précédentes, ni de la libérer en tout ou partie pour abonder les reversements de l'année 2023.

Le montant alloué au Département pour 2023, soit 62,56 M€, est en diminution de 7 % par rapport à 2022.

Le fonds est alimenté par un prélèvement sur les DMTO perçus par les départements. Ce prélèvement (imputé en dépenses de fonctionnement) s'établit pour le Département à 15,11 M€ en 2023, en progression de 8 % par rapport à 2022.

2) LA SYNTHÈSE PAR FONCTION ET PAR CHAPITRE DES PRINCIPALES PROPOSITIONS D'INSCRIPTIONS

Les tableaux suivants font état des crédits 2023 déjà votés par l'Assemblée (BP et BS) et des mouvements qui sont proposés à l'étape de la DM 2023. Ils sont présentés selon deux formats, d'une part par politique publique (fonction M.57), d'autre part par chapitre fonctionnel.

a) En dépenses d'investissement

Présentation par fonction

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (hors mouvements sur crédits revolving)	Voté 2023 (€)	PROJET DE DM 2023 (€)
0 SERVICES GENERAUX	127 658 785,34	765 932,81
1 SECURITE	2 100 000,00	1 200 000,00
2 ENSEIGNEMENT, FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE	75 590 059,75	-3 313 722,51
3 CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	23 319 630,09	-1 118 806,89
4 SANTE ET ACTION SOCIALE	19 210 575,12	-112 246,34
5 AMENAGEMENT DES TERRITOIRES ET HABITAT	17 116 994,15	-1 071 701,28
6 ACTION ECONOMIQUE	3 876 844,37	-654 923,85
7 ENVIRONNEMENT	7 290 416,96	393 377,49
8 TRANSPORT	84 391 756,14	1 893 878,57
TOTAL	360 555 061,92	-2 018 212,00

Présentation par chapitre

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (hors mouvements sur crédits revolving)	Voté 2023 (€)	PROJET DE DM 2023 (€)
900 SERVICES GENERAUX	42 187 785,34	765 932,81
901 SECURITE	2 100 000,00	1 200 000,00
902 ENSEIGNEMENT, FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE	75 590 059,75	-3 313 722,51
903 CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	23 295 630,09	-1 118 806,89
904 SANTE ET ACTION SOCIALE	19 200 575,12	-112 246,34
905 AMENAGEMENT DES TERRITOIRES ET HABITAT	17 116 994,15	-1 071 701,28
906 ACTION ECONOMIQUE	4 111 844,37	-806 501,34
907 ENVIRONNEMENT	7 290 416,96	393 377,49
908 TRANSPORTS	84 051 756,14	2 045 456,06
923 Dettes et autres opérations financières	85 610 000,00	0,00
TOTAL	360 555 061,92	-2 018 212,00

Le volume des retraits de crédits s'établit à 2,02 M€. Il s'agit le plus souvent de tenir compte du degré d'avancement des opérations physiques et de prendre acte du décalage dans le temps de certains chantiers pour des raisons diverses (sujétions techniques imprévues, nécessité d'études complémentaires, appels d'offres infructueux, procédures administratives inabouties). Dans ce cas, les crédits de paiement prévus en 2023 font l'objet d'un redéploiement sur l'échéancier pluriannuel au profit des exercices ultérieurs.

Sont concernées à ce titre diverses opérations de maintenance et de mise aux normes d'accessibilité dans les bâtiments départementaux (fonction 0) et dans les collèges (fonction 2). Il en va de même des crédits affectés aux travaux d'aménagement du parc départemental d'OLHAIN (fonction 3) qui font l'objet d'une révision. Les crédits dédiés au Fonds d'innovation territorial (fonctions 5 et 6) font l'objet d'un apurement partiel.

Au contraire, des crédits complémentaires sont sollicités en fonction 1 pour les travaux de finition du centre de secours de l'Arrageois, en fonction 7 pour l'opération Grand Site et en fonction 8 pour la maintenance du réseau routier départemental.

b) En recettes d'investissement

Présentation par fonction

RECETTES D'INVESTISSEMENT (hors mouvements sur crédits revolving)	Voté 2023 (€)	PROJET DE DM 2023 (€)
0 SERVICES GENERAUX	295 580 576,88	-5 000 000,00
1 SECURITE	2 400 000,00	0,00
2 ENSEIGNEMENT, FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE	10 841 123,00	0,00
4 SANTE ET ACTION SOCIALE	302 250,00	0,00
7 ENVIRONNEMENT	2 545 892,00	0,00
8 TRANSPORT	3 893 000,00	0,00
TOTAL	315 562 841,88	-5 000 000,00

Présentation par chapitre

RECETTES D'INVESTISSEMENT (hors mouvements sur crédits revolving)	Voté 2023 (€)	PROJET DE DM 2023 (€)
900 SERVICES GENERAUX	720 000,00	0,00
902 ENSEIGNEMENT, FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE	10 841 123,00	0,00
904 SANTE ET ACTION SOCIALE	300 000,00	0,00
906 ACTION ECONOMIQUE	400 000,00	0,00
907 ENVIRONNEMENT	2 477 000,00	0,00
908 TRANSPORTS	1 943 000,00	0,00
922 Dotations et participations	115 767 576,88	0,00
923 Dettes et autres opérations financières	180 019 142,00	-5 000 000,00
954 Produit des cessions des immobilisations (prévision)	3 095 000,00	0,00
TOTAL	315 562 841,88	-5 000 000,00

Les conditions d'équilibre du projet de DM 2023 permettent de réduire de 5 M€ la recette prévisionnelle d'emprunt (chapitre 923). Votée à 196 M€ au Budget Primitif et ramenée à 180 M€ à l'occasion du Budget Supplémentaire, l'autorisation d'emprunt 2023 s'établirait donc à 175 M€ à l'issue de la présente étape.

c) En dépenses de fonctionnement

Présentation par fonction

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Voté 2023 (€)	PROJET DE DM 2023 (€)
0 SERVICES GENERAUX	247 485 590,54	-14 896 686,11
1 SECURITE	85 742 000,00	0,00
2 ENSEIGNEMENT, FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE	120 127 930,90	535 000,00
3 CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	23 079 950,81	-77 500,00
4 SANTE ET ACTION SOCIALE	1 262 333 856,85	14 947 920,43
5 AMENAGEMENT DES TERRITOIRES ET HABITAT	5 715 828,00	-2 800 000,00
6 ACTION ECONOMIQUE	6 823 281,00	-28 068,32
7 ENVIRONNEMENT	8 597 007,01	-63 858,00
8 TRANSPORT	56 940 240,28	-127 247,00
TOTAL	1 816 845 685,39	-2 510 439,00

Présentation par chapitre

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Voté 2023 (€)	PROJET DE DM 2023 (€)
930 SERVICES GENERAUX	170 076 369,54	-16 641 149,53
931 SECURITE	85 732 000,00	0,00
932 ENSEIGNEMENT, FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE	120 127 930,90	535 000,00
933 CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	23 057 450,81	-77 500,00
934 SANTE ET ACTION SOCIALE	686 475 969,14	13 437 138,00
9343 APA	229 285 000,00	1 415 000,00
9344 RSA / REGULARISATIONS DE RMI	346 572 887,71	95 782,43
935 AMENAGEMENT DES TERRITOIRES ET HABITAT	5 715 828,00	-2 800 000,00
936 ACTION ECONOMIQUE	6 823 281,00	-28 068,32
937 ENVIRONNEMENT	8 597 007,01	-63 858,00
938 TRANSPORTS	56 950 240,28	-127 247,00
941 Autres impôts et taxes	18 131 121,00	7 310,00
943 Opérations financières	16 200 000,00	1 605 462,42
943 Frais de fonctionnement des groupes d'élus	831 600,00	-32 000,00
945 Provisions et autres opérations mixtes	42 269 000,00	163 691,00
TOTAL	1 816 845 685,39	-2 510 439,00

La section de fonctionnement enregistre de nombreux mouvements de crédits, à la hausse comme à la baisse, dont beaucoup sont de faible montant. Les crédits affectés aux rémunérations du personnel départemental font ainsi l'objet d'un redéploiement entre fonctions.

Toutefois, des abondements significatifs, d'un volume global de 14,95 M€, sont proposés dans le domaine de l'action sociale. Ils concernent essentiellement l'aide sociale à l'enfance à hauteur de 6,9 M€, l'aide sociale aux personnes âgées pour 3 M€, la prestation de compensation du handicap pour 2,7 M€ et l'allocation personnalisée d'autonomie à domicile à hauteur de 1,4 M€. Ces crédits complémentaires permettront de garantir la couverture budgétaire de ces dépenses obligatoires jusqu'à la fin de l'exercice.

L'ensemble des inscriptions proposées en section de fonctionnement sont financées par un prélèvement de 15,43 M€ opéré sur la dotation relative aux crédits non affectés.

d) En recettes de fonctionnement

Présentation par fonction

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Voté 2023 (€)	PROJET DE DM 2023 (€)
0 SERVICES GENERAUX	1 620 041 125,20	-1 193 647,00
1 SECURITE	503 554,00	0,00
2 ENSEIGNEMENT, FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE	168 622,00	0,00
3 CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	1 060 500,00	0,00
4 SANTE ET ACTION SOCIALE	162 702 926,00	1 664 996,00
7 ENVIRONNEMENT	10 663 000,00	0,00
8 TRANSPORT	1 023 150,00	0,00
TOTAL	1 796 162 877,20	471 349,00

Présentation par chapitre

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Voté 2023 (€)	PROJET DE DM 2023 (€)
930 SERVICES GENERAUX	8 890 900,00	4 000 000,00
931 SECURITE	503 554,00	0,00
932 ENSEIGNEMENT, FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE	168 622,00	0,00
933 CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	1 060 500,00	0,00
934 SANTE ET ACTION SOCIALE	65 302 926,00	1 664 996,00
9343 APA	95 400 000,00	0,00
9344 RSA / REGULARISATIONS DE RMI	2 000 000,00	0,00
937 ENVIRONNEMENT	10 663 000,00	0,00
938 TRANSPORTS	1 023 150,00	0,00
940 Impositions directes	80 348 353,00	-1 621 952,00
941 Autres impôts et taxes	1 148 964 680,00	-3 606 695,00
942 Dotations et participations	352 400 307,09	0,00
943 Opérations financières	24 000,00	0,00
944 Frais de fonctionnement des groupes d'élus	500,00	0,00
945 Provisions et autres opérations mixtes	29 412 385,11	35 000,00
TOTAL	1 796 162 877,20	471 349,00

On retrouve ici en fonction 0 (chapitres 940 et 941) les inscriptions d'actualisation des recettes générales détaillées au 1) du présent rapport.

Des abondements d'un volume global de 5,6 M€ sont également proposés :

- un versement supplémentaire de 4 M€ attendu du Fonds social européen ;
- un double financement alloué par l'Etat, d'une part au titre du maintien de la prise en charge des jeunes majeurs (1,32 M€), d'autre part pour la prise en charge des mineurs non accompagnés (0,3 M€).

3) LES CONDITIONS D'EQUILIBRE DU PROJET DE DECISION MODIFICATIVE 2023

Les données d'équilibre du projet de Décision Modificative 2023 sont synthétisées comme suit :

		Mouvements budgétaires	Mouvements réels	Mouvements d'ordre
Investissement	Recettes	- 2 325 000,00 €	- 5 000 000,00 €	2 675 000,00 €
	Dépenses	- 2 325 000,00 €	- 2 018 212,00 €	- 306 788,00 €
	Equilibre	0,00	- 2 981 788,00 €	2 981 788,00 €
Fonctionnement	Recettes	489 561,00 €	471 349,00 €	18 212,00 €
	Dépenses	489 561,00 €	- 2 510 439,00 €	3 000 000,00 €
	Equilibre	0,00	2 981 788,00 €	- 2 981 788,00 €
Total	Recettes	- 1 835 439,00 €	- 4 528 651,00 €	2 693 212,00 €
	Dépenses	- 1 835 439,00 €	- 4 528 651,00 €	2 693 212,00 €
	Equilibre	0,00	0,00	0,00

Conseil départemental du Pas-de-Calais

Projet de décision modificative 2023

1^{ère} Commission :

Attractivité départementale et emploi

Réunion du 6 novembre 2023

La 1^{ère} Commission « Attractivité départementale et emploi » est concernée par les politiques publiques (fonctions M.57) suivantes :

- **Fonction 0 : services généraux**, au titre des actions de communication institutionnelle et des actions éligibles au financement par subvention globale des fonds européens ;
- **Fonction 3 : culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs**, au titre de l'aménagement et de la participation au fonctionnement du parc départemental d'OLHAIN ;
- **Fonction 4 : santé et action sociale**, au titre des interventions en faveur des publics bénéficiaires de mesures d'insertion professionnelle ;
- **Fonction 5 : aménagement des territoires et habitat** en matière de déploiement du Très Haut Débit (THD) ;
- **Fonction 6 : action économique**, au titre des interventions en faveur de l'économie sociale et solidaire et en matière d'actions de promotion du tourisme ;
- **Fonction 8 : transports**, au titre de la participation au financement du Canal Seine-Nord Europe et des infrastructures portuaires.

Précision méthodologique :

Les deux tableaux de synthèse des crédits figurant ci-après (un par section) reprennent la segmentation en fonction/programme inaugurée lors du budget primitif 2014. Ils font apparaître l'exhaustivité des crédits votés sur l'exercice 2023. Les colonnes dédiées au projet de DM 2023 comprennent :

- des cases alimentées par les données enregistrées dans Grand Angle si le programme fait l'objet de mouvements proposés au vote ;
- des cases vides si le programme ne fait pas l'objet de mouvements proposés au vote.

Section de fonctionnement :

Fonction	Programme	Section de fonctionnement Voté 2023 (€)		Section de fonctionnement Projet de DM 2023 (€)	
		Dépense	Recette	Dépense	Recette
0 SERVICES GENERAUX	Communication et relations extérieures	3 111 627,93	320 000,00	71 000,00	
	Politiques d'inclusion durable	6 933 743,41	5 100 000,00		4 000 000,00
3 CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	Base de loisirs d'Olhain	1 400 000,00			
4 SANTE ET ACTION SOCIALE	Politiques d'inclusion durable	19 615 432,77			
5 AMENAGEMENT DES TERRITOIRES ET HABITAT	Déploiement du Très Haut Débit	380 000,00			
6 ACTION ECONOMIQUE	Développement économique	313 075,00			
	Economie Sociale et Solidaire	1 422 450,00			
	Tourisme	3 124 650,00			
8 TRANSPORTS	Infrastructures portuaires et fluviales	10 000,00			
Total Fonctionnement :		36 310 979,11	5 420 000,00	71 000,00	4 000 000,00

Section d'investissement :

Fonction	Programme	Section d'investissement Voté 2023 (€)		Section d'investissement Projet de DM 2023 (€)	
		Dépense	Recette	Dépense	Recette
0 SERVICES GENERAUX	Innovation territoriale	450 000,00			
3 CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	Base de loisirs d'Olhain	1 385 000,00		-512 663,57	
5 AMENAGEMENT DES TERRITOIRES ET HABITAT	Déploiement du Très Haut Débit	1 600 009,55			
6 ACTION ECONOMIQUE	Economie Sociale et Solidaire	75 000,00			
	Tourisme	447 135,00			
8 TRANSPORTS	Infrastructures portuaires et fluviales	141 000,00		-141 000,00	
Total Investissement :		4 098 144,55	0,00	-653 663,57	0,00

Le rapport de Commission est élaboré en conformité avec la nomenclature des neuf politiques publiques prévue par l'instruction budgétaire et comptable M.57. Les crédits proposés au vote sont présentés dans des tableaux de synthèse par politique publique - les tableaux sont eux-mêmes déclinés en programmes et en actions. Le détail des sous-programmes qui composent les actions est présenté en annexe 1 au présent rapport.

Précision méthodologique :

Les tableaux de crédits suivants, déclinés en fonction/programme/action, ne concernent que les programmes faisant l'objet de mouvements proposés à la DM 2023. Les programmes concernés sont détaillés en actions conformément à la segmentation mise en œuvre lors du BP 2014.

Dans un souci de cohérence des données figurant au niveau des programmes, chaque programme faisant l'objet d'un mouvement est décomposé en actions dans sa globalité, même si la totalité des actions qui le composent n'enregistre pas d'inscription.

Les colonnes dédiées au projet de DM 2023 comprennent donc :

- des cases alimentées par les données enregistrées dans Grand Angle si l'action fait l'objet de mouvements proposés au vote ;
- des cases vides si l'action ne fait pas l'objet de mouvements proposés au vote.

Fonction 0 : services généraux

Fonction	Programme	Action	Section de fonctionnement Voté 2023 (€)		Section de fonctionnement Projet de DM 2023 (€)	
			Dépense	Recette	Dépense	Recette
0 SERVICES GÉNÉRAUX	Communication et relations extérieures	Communication	3 111 627,93	320 000,00	71 000,00	
	Communication et relations extérieures		3 111 627,93	320 000,00	71 000,00	0,00
	Politiques d'inclusion durable	Insertion	6 933 743,41	5 100 000,00		4 000 000,00
	Politiques d'inclusion durable		6 933 743,41	5 100 000,00	0,00	4 000 000,00

Programme Communication et relations extérieures

Action Communication

Dépenses de fonctionnement : 71 000 €

Un mouvement équilibré est proposé afin de prendre en charge le contrat de visibilité déjà existant avec l'Etoile Sportive Saint Michel (ESSM) Le Portel Côte d'Opale sur les crédits de la Direction de la communication. Ces crédits proviennent de la Direction des sports.

Programme Politique d'inclusion durable

Action Insertion

En recette de fonctionnement, les crédits Fonds Social Européen (FSE) sur l'insertion sont proposés avec un mouvement de 4 000 000,00 €. Ils correspondent aux certificats de dépense validés par la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS).

Fonction 3 : culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Fonction	Programme	Action	Section d'investissement Voté 2023 (€)		Section d'investissement Projet de DM 2023 (€)	
			Dépense	Recette	Dépense	Recette
3 CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	Base de loisirs d'Olhain	Base de loisirs d'Olhain	1 385 000,00		-512 663,57	
		Base de loisirs d'Olhain	1 385 000,00	0,00	-512 663,57	0,00

Programme Base de loisirs d'Olhain

Action Base de loisirs d'Olhain

Un ajustement des crédits de - 512 663,57 € est proposé en raison de l'état d'avancement des travaux de maintenance du Parc d'Olhain.

Fonction 8 : transports

Fonction	Programme	Action	Section d'investissement Voté 2023 (€)		Section d'investissement Projet de DM 2023 (€)	
			Dépense	Recette	Dépense	Recette
8 TRANSPORTS	Infrastructures portuaires et fluviales	Canal Seine-Nord Europe				
		Recettes et dépenses diverses	141 000,00		-141 000,00	
		Infrastructures portuaires et fluviales	141 000,00	0,00	-141 000,00	0,00

Fonction Infrastructures portuaires et fluviales

Action Recettes et dépenses diverses

Dépenses d'investissement : - 141 000,00 €

Les travaux de construction de la station de carburant du Port de Boulogne-sur-Mer ont pris du retard et les factures ne pourront pas être présentées avant la fin de l'année 2023.

Cette somme sera réinscrite au BP 2024.

Annexe 1 :

Détail des inscriptions proposées par sous-programme

Fonction 0 SERVICES GENERAUX - Programme : Communication et relations extérieures						
Action : Communication						
			Section de fonctionnement Voté 2023 (€)		Section de fonctionnement Projet de DM 2023 (€)	
Code sous-programme	Descriptif sous-programme	CDR	Dépense	Recette	Dépense	Recette
C01-022A01	Actions de communication	DGS/DIRCOM	3 104 002,93	320 000,00	71 000,00	
			3 104 002,93	320 000,00	71 000,00	0,00

Fonction 0 SERVICES GENERAUX - Programme : Politiques d'inclusion durable						
Action : Insertion						
			Section de fonctionnement Voté 2023 (€)		Section de fonctionnement Projet de DM 2023 (€)	
Code sous-programme	Descriptif sous-programme	CDR	Dépense	Recette	Dépense	Recette
C01-041A02	Recette FSE - subvention globale 2014-2020	DPID/SRCPB		5 100 000,00		4 000 000,00
			0,00	5 100 000,00	0,00	4 000 000,00

Fonction 3 CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS - Programme : Base de loisirs d'Ohain						
Action : Base de loisirs d'Ohain						
			Section d'investissement Voté 2023 (€)		Section d'investissement Projet de DM 2023 (€)	
Code sous-programme	Descriptif sous-programme	CDR	Dépense	Recette	Dépense	Recette
C01-325E01	Construction, aménagement et équipement de la base de loisirs d'Ohain	PRC/DSPO	820 000,00			-292 663,57
C01-325E02	Maintenance de la base de loisirs d'Ohain	DIMMO/SMP	565 000,00			-220 000,00
			1 385 000,00	0,00	- 512 663,57	0,00

Fonction 8 TRANSPORTS - Programme : Infrastructures portuaires et fluviales						
Action : Recettes et dépenses diverses						
			Section d'investissement Voté 2023 (€)		Section d'investissement Projet de DM 2023 (€)	
Code sous-programme	Descriptif sous-programme	CDR	Dépense	Recette	Dépense	Recette
C01-854E02	Aménagement de la zone portuaire de Boulogne sur Mer	DDAE/SDT	141 000,00			-141 000,00
			141 000,00	0,00	- 141 000,00	0,00

Conseil départemental du Pas-de-Calais

Projet de décision modificative 2023

2^{ème} Commission :

Solidarités humaines

Réunion du 6 novembre 2023

I- LE PERIMETRE DE LA COMMISSION

L'élaboration du rapport de 2ème commission relatif au projet de décision modificative pour l'exercice 2023 concerne les fonctions ci-après issues de la nomenclature des neuf politiques publiques prévue par l'instruction budgétaire et comptable M.57 :

- **Fonction 4 : santé et action sociale**, au titre des actions de promotion de la santé et de protection maternelle et infantile, au titre des allocations de solidarité (APA, PCH, RSA) et au titre des actions en faveur de la protection de l'enfance et des interventions en faveur des personnes âgées, des personnes handicapées et des publics bénéficiaires de mesures d'insertion sociale ;
- **Fonction 5 : aménagement des territoires et habitat**, à travers certaines actions en faveur du logement social ;
- **Fonction 8 : transports**, au titre du transport scolaire des élèves en situation de handicap

II- LES POLITIQUES DES SOLIDARITES

Les crédits déployés en faveur des politiques de solidarité relèvent de deux commissions : « **Attractivité départementale et emploi** » (1ère Commission), « **Solidarités humaines** » (2ème Commission).

2.1. La répartition des crédits par commission

Les crédits proposés à l'occasion du vote de la présente décision modificative se répartissent comme suit :

DEPENSES	"Attractivité départementale et emploi" (1ère Commission)	"Solidarités Humaines" (2ème Commission)	Total
Fonctionnement		14 085 920 €	14 085 920 €
Investissement		27 815 €	27 815 €

RECETTES	"Attractivité départementale et emploi" (1ère Commission)	"Solidarités Humaines" (2ème Commission)	Total
Fonctionnement	4 000 000 €	1 664 996 €	5 664 996 €
Investissement			

2.2. Les propositions d'inscriptions de crédits par politique publique

❖ **En fonctionnement**

Les tableaux présentés ci-après font apparaître la synthèse des propositions d'inscriptions de dépenses et de recettes, par politique publique.

Politiques publiques	Mouvements proposés en dépenses (M€)
Politiques d'inclusion durable	0,2
Enfance et famille et PMI	6,8
Personnes âgées	4,4
Personnes handicapées	2,7
Partenariats transversaux	0,1
TTG	14,1

Politiques publiques	Mouvements proposés en recettes (M€)
Politiques d'inclusion durable	4,0
Enfance et famille et PMI	1,6
Personnes âgées	-
Personnes handicapées	-
Partenariats transversaux	-
TTG	5,7

Les principaux mouvements proposés, par politique publique, tant en dépenses qu'en recettes, se présentent comme suit :

2.2.1. Dans le champ de l'inclusion durable et du logement

o *Côté dépenses*

Les principales inscriptions de dépenses proposées à **0,2 M€** portent essentiellement sur le RSA (indus et admission en non-valeur).

Les autres propositions correspondent à des transferts de crédits d'un sous-programme à un autre (insertion vers accompagnement des jeunes).

o *Côté recettes*

Une recette supplémentaire de **4 M€** au titre du FSE est attendue (*cf. cahier budgétaire de la 1^{ère} Commission*).

Par ailleurs, il est prévu une recette de l'Etat au titre du fonds d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi pour 40 000 €.

2.2.2. Dans le champ de l'enfance et famille

o *Côté dépenses*

Les crédits supplémentaires sollicités en dépenses d'un montant de **6,8 M€** correspondent à :

- 3,9 M€ au titre des MECS ;
- 1 M€ au titre des établissements belges ;
- 1,6 M€ au titre des transports ;
- 0,4 M€ au titre de l'AEMO

- *Côté recettes*

Une recette supplémentaire de l'Etat est attendue pour **1,6 M€**, au titre de la prise en charge des jeunes majeurs (1,3 M€) et des mineurs non accompagnés (0,3 M€), suite à la publication d'arrêtés des 8 et 19 septembre 2023.

Pour information :

S'agissant du *contrat départemental de prévention et de protection de l'enfance pour 2023*, les négociations avec les services de l'Etat ayant abouti, une recette de 1,4 M€ est attendue de la part de l'Etat (crédits inscrits au BS 2023).

2.2.3. Dans le champ de l'autonomie

- *Côté dépenses*

Les dépenses supplémentaires s'établissent à **7,1 M€**, dont **4,4 M€** au titre de la politique en faveur des personnes âgées et **2,7 M€** au titre du budget dédié à l'autonomie des personnes en situation de handicap.

S'agissant des *dépenses relatives aux personnes âgées*, les crédits sollicités correspondent à :

- + 3 M€ au titre de l'hébergement en maison de retraite ;
- + 1,4 M€ au titre de l'APA pour tenir compte de la hausse de l'activité et de l'avenant 43.

S'agissant des *dépenses liées aux personnes en situation de handicap*, les dépenses proposées portent sur :

- + 2,7 M€ au titre de la PCH correspondant à une activité en hausse et à l'avenant 43.

2.2.4. Au titre des partenariats transversaux (Secrétariat Général du Pôle des Solidarités)

- *Côté dépenses*

- + 0,07 M€ au titre de l'aide au fonctionnement de la MDPH
- - 0,01 M€ suite à un nouvel échéancier de crédits de paiement, au titre des partenariats transversaux

❖ **En investissement**

Les dépenses d'investissement sollicitées au titre de la présente décision modificative s'élèvent globalement à **0,03 M€**.

III- LES CREDITS RELEVANT DU PERIMETRE DE LA 2^{ème} COMMISSION

Précision méthodologique :

Les deux tableaux de synthèse des crédits figurant ci-après (un par section) reprennent la segmentation en fonction/programme inaugurée lors du budget primitif 2014. Ils font apparaître l'exhaustivité des crédits votés sur l'exercice 2023. Les colonnes dédiées au projet de DM 2023 comprennent :

- des cases alimentées par les données enregistrées dans Grand Angle si le programme fait l'objet de mouvements proposés au vote ;
- des cases vides si le programme ne fait pas l'objet de mouvements proposés au vote.

Section de fonctionnement :

Fonction	Programme	Section de fonctionnement Voté 2023 (€)		Section de fonctionnement Projet de DM 2023 (€)	
		Dépense	Recette	Dépense	Recette
4 SANTE ET ACTION SOCIALE	Actions et partenariats transversaux	2 709 500,00	155 000,00	58 500,00	
	Enfance et Famille	309 641 929,44	16 749 800,00	6 806 638,00	1 624 996,00
	Immobilier MDS	14 424,10			
	Moyens Généraux - action sociale	115 795,00			
	Personnes âgées	279 301 022,58	107 871 278,00	4 415 000,00	
	Personnes handicapées	195 240 226,36	25 474 000,00	2 650 000,00	
	Politiques d'inclusion durable	339 662 806,98	11 784 848,00	155 782,43	40 000,00
	Prévention Santé	220 234,40	550 000,00		
	Ressources Humaines - prévention médico-sociale	252 099,00			
5 AMENAGEMENT DES TERRITOIRES ET HABITAT	Politiques d'inclusion durable	68 000,00			
8 TRANSPORTS	Transports scolaires	6 269 889,57	437 000,00		
Total Fonctionnement :		1 133 495 927,43	163 021 926,00	14 085 920,43	1 664 996,00

Section d'investissement :

Fonction	Programme	Section d'investissement Voté 2023 (€)		Section d'investissement Projet de DM 2023 (€)	
		Dépense	Recette	Dépense	Recette
4 SANTE ET ACTION SOCIALE	Actions et partenariats transversaux	20 000,00			
	Enfance et Famille	8 946 978,35	2 250,00	92 000,00	
	Personnes âgées	820 000,00	300 000,00	-64 184,71	
	Personnes handicapées	5 245 822,00			
Total Investissement :		15 032 800,35	302 250,00	27 815,29	0,00

Le rapport de Commission est élaboré en conformité avec la nomenclature des neuf politiques publiques prévue par l'instruction budgétaire et comptable M.57. Les crédits proposés au vote sont présentés dans des tableaux de synthèse par politique publique - les tableaux sont eux-mêmes déclinés en programmes et en actions. Le détail des sous-programmes qui composent les actions est présenté en annexe 1 au présent rapport.

Précision méthodologique :

Les tableaux de crédits suivants, déclinés en fonction/programme/action, ne concernent que les programmes faisant l'objet de mouvements proposés à la DM 2023. Les programmes concernés sont détaillés en actions conformément à la segmentation mise en œuvre lors du BP 2014.

Dans un souci de cohérence des données figurant au niveau des programmes, chaque programme faisant l'objet d'un mouvement est décomposé en actions dans sa globalité, même si la totalité des actions qui le composent n'enregistre pas d'inscription.

Les colonnes dédiées au projet de DM 2023 comprennent donc :

- des cases alimentées par les données enregistrées dans Grand Angle si l'action fait l'objet de mouvements proposés au vote ;
- des cases vides si l'action ne fait pas l'objet de mouvements proposés au vote.

Fonction 4 : santé et action sociale :

Fonction	Programme	Action	Section de fonctionnement Voté 2023 (€)		Section de fonctionnement Projet de DM 2023 (€)	
			Dépense	Recette	Dépense	Recette
4 SANTE ET ACTION SOCIALE	Actions et partenariats transversaux	Actions transversales	392 000,00			
		Partenariats transversaux	2 317 500,00	155 000,00	58 500,00	
		Actions et partenariats transversaux	2 709 500,00	155 000,00	58 500,00	0,00
	Enfance et Famille	Accueil familial	126 121 920,00	16 009 800,00		1 624 996,00
		Accueil institutionnel permanent	131 991 150,82		4 900 000,00	
		Actions complémentaires en faveur de l'enfance	7 668 285,51		1 600 000,00	
		Mesures de protection à domicile	20 265 000,00		355 000,00	
		Prévention Enfance	19 558 594,11		-48 362,00	
		Protection maternelle infantile et planification	3 515 094,00	740 000,00		
		Ressources humaines - Développement des compétences	19 385,00			
		Subventions - soutien aux solidarités	502 500,00			
			Enfance et Famille	309 641 929,44	16 749 800,00	6 806 638,00
	Personnes âgées	Accueil familial - personnes âgées	468 600,00	20 000,00		
		Accueil institutionnel permanent - personnes âgées en établissement	90 551 888,94	8 985 000,00	3 000 000,00	
		Allocations individuelles - compensation de la perte d'autonomie PA	183 358 152,64	95 470 000,00	1 415 000,00	
		Nouveaux modes d'accueil - personnes âgées	161 000,00			
		Soutien et accompagnement aux personnes âgées et aux aidants	4 761 381,00	3 396 278,00		
		Personnes âgées	279 301 022,58	107 871 278,00	4 415 000,00	0,00
	Personnes handicapées	Accueil familial - personnes handicapées	3 800 000,00	200 000,00		
		Accueil institutionnel permanent - personnes handicapées	105 224 000,00	1 170 000,00		
		Allocations individuelles - compensation de la perte d'autonomie PH	58 118 300,00	23 310 000,00	2 650 000,00	
		Nouveaux modes d'accueil - personnes handicapées	27 032 000,00			
		Soutien et accompagnement aux personnes handicapées et aux aidants	1 065 926,36	794 000,00		
		Personnes handicapées	195 240 226,36	25 474 000,00	2 650 000,00	0,00
	Politiques d'inclusion durable	Allocations individuelles - Revenu de solidarité	320 281 000,00	2 000 000,00	155 782,43	
		Dispositifs d'accompagnement	6 953 554,94			
		Insertion	97 500,00	7 536 157,00	-60 000,00	40 000,00
		Logement	8 469 634,10	2 248 691,00		
		Prestations individuelles - soutien aux parcours d'insertion	1 500 000,00			
		Soutien en faveur de la Jeunesse	2 161 117,94		60 000,00	
		Subventions - soutien aux solidarités	200 000,00			
		Politiques d'inclusion durable	339 662 806,98	11 784 848,00	155 782,43	40 000,00

Fonction	Programme	Action	Section d'investissement Voté 2023 (€)		Section d'investissement Projet de DM 2023 (€)	
			Dépense	Recette	Dépense	Recette
4 SANTE ET ACTION SOCIALE	Enfance et Famille	Accueil institutionnel permanent	8 745 978,35			
		Actions complémentaires en faveur de l'enfance	10 000,00	2 250,00		
		Protection maternelle infantile et planification	191 000,00		92 000,00	
		Enfance et Famille	8 946 978,35	2 250,00	92 000,00	0,00
	Personnes âgées	Soutien et accompagnement aux personnes âgées et aux aidants	820 000,00	300 000,00	-64 184,71	
			Personnes âgées	820 000,00	300 000,00	-64 184,71
	Politiques d'inclusion durable	Subventions - soutien aux solidarités				
	Politiques d'inclusion durable	0,00	0,00	0,00	0,00	

1. Actions et partenariats transversaux

➤ PCH aide au fonctionnement de la MDPH (C02-425F09) : 70 000 €

Il est proposé d'abonder la dotation départementale au fonctionnement de la MDPH pour couvrir des dépenses liées au financement de postes dont le recrutement est intervenu en cours d'année pour faire face à un pic d'activité.

➤ Partenariats transversaux (C02-428G01) : - 11 500 €

Il est proposé un ajustement de l'échéancier des crédits de paiement.

2. Enfance et famille

Les crédits dédiés à l'enfance et famille sont proposés en section de fonctionnement respectivement à **6 806 638 €** en dépenses et à **1 624 996 €** en recettes. Les dépenses d'investissement s'élèvent à **92 000 €**.

En dépenses de fonctionnement

➤ Maisons d'enfants à caractère social du Pas-de-Calais (C02-421F01) : 3 900 000 €

Les crédits complémentaires sollicités permettent de financer les mesures ci-après :

- des renforts éducatifs pour accompagner les enfants en situations complexes et éviter des réorientations ;
- la revalorisation salariale des personnels éligibles au Ségur, dans le cadre des extensions de places ;
- le surcoût lié à la relocalisation de 15 places de la MEA de Noeux-les-Mines vers les structures de Bouvigny-Boyeffles et de Gouy-Servins.

➤ Etablissements belges (C02-421F04) : 1 000 000 €

Les crédits inscrits au BP 2023 d'un montant de 2 500 000 € ont permis l'accueil de 27 enfants en Belgique (avec un prix moyen journalier de 251 €). Faute de places adaptées en France, l'accueil d'enfants en Belgique s'avère indispensable. En juin 2023, 43 enfants étaient accueillis au sein de ces structures belges nécessitant l'ajustement des crédits. Ainsi, il est proposé d'abonder les crédits initialement inscrits au budget primitif, à hauteur de 1 M€, pour prendre en charge l'accueil supplémentaire d'enfants en Belgique.

➤ Frais de transport (C02-421J03) : 1 600 000 €

Il est proposé d'augmenter l'enveloppe des crédits consacrés au transport des enfants hébergés en établissement ou chez les assistants familiaux, à hauteur de 1,6 M€.

Cette augmentation de crédits est la traduction des mesures ci-après :

- des transports sur des distances plus longues ;
- le prix des carburants ;
- un recours accru à des taxis privés après 18 h, à compter de mai 2023.

- **Services d'action éducative en milieu ouvert à domicile (C02-421I01) : 355 000 €**

Au budget primitif 2023, la dynamique de la refonte de l'aide éducative s'est traduite par la création de 155 mesures d'AED-AEMO renforcée et de 150 mesures d'AEMO classique.

Il est proposé d'ajuster les crédits inscrits au BP 2023 pour financer le surcoût lié au Ségur qui s'avère supérieur aux prévisions initiales du budget primitif.

- **Actions de soutien à la parentalité (C02-421B07) : - 640 €**

Il s'agit d'un ajustement des crédits de paiement qui tient compte de la consommation réelle.

- **Actions de lutte contre les violences intrafamiliales (C02-421K01) : - 2 100 €**

Il s'agit d'un ajustement de crédits qui tient compte des dépenses effectivement réalisées.

- **Points Accueil Ecoute Jeunes (C02-421C03) : - 45 622 €**

Il s'agit d'un ajustement de crédits qui tient compte des dépenses effectivement réalisées.

En recettes de fonctionnement

- **Recettes de l'Aide Sociale à l'Enfance (C02-421A03) : 1 624 996 €**

Il est proposé d'inscrire une recette supplémentaire de 1 624 996 € correspondant à :

- une participation de l'Etat pour la prise en charge des jeunes majeurs à l'aide sociale à l'enfance, pour un montant de 1 324 996 €, suite à l'arrêté du 8 septembre 2023 ;
- une participation exceptionnelle de l'Etat pour la prise en charge des mineurs non accompagnés, sur décision de justice au 31/12/2022, d'un montant de 300 000 €, suite à l'arrêté du 19 septembre 2023.

En dépenses d'investissement

- **Participation à la création de crèches et de haltes garderies (C02-411B01) : 92 000 €**

Dans le cadre de la création de structures d'accueil pour la petite enfance, le montant de l'aide départementale a été fixé à 1 600 € par place créée en crèche collective, 800 € par place créée en jardin d'enfants et 800 € par place créée en crèche familiale.

En 2021, une subvention de 140 000 € a été accordée à la commune de Liévin pour son projet de crèche de 90 berceaux répartis en 3 sections d'âge, plusieurs salles d'activités et des jardins extérieurs. Cette crèche a été inaugurée le 13 mai 2023. Le porteur a sollicité le versement du solde de la subvention, soit 92 000 €. Ainsi, il convient d'ajuster l'échéancier des crédits de paiement.

3. Personnes Agées

Les dépenses de fonctionnement dédiées aux personnes âgées sont proposées à hauteur de **4 415 000 €**. Les dépenses d'investissement sont présentées en diminution de **64 184,71 €**.

En dépenses de fonctionnement

➤ **APA à domicile (C02-431A01) : 1 415 000 €**

Les crédits supplémentaires au titre de l'APA à domicile correspondent à :

- l'augmentation de l'activité (+ 1,1 M€) due à la hausse du nombre de bénéficiaires (+ 2,3 % entre décembre 2022 et juillet 2023) ;
- l'avenant 43 à la convention collective des salariés des Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD), suite à l'ajustement de plusieurs dotations (0,3 M€).

➤ **Hébergement en maison de retraite PA (C02-423F01) : 3 000 000 €**

Les crédits supplémentaires sollicités correspondent à :

- une partie des factures d'aide sociale 2022 acquittées en 2023 (+ 0,9 M€) ;
- une augmentation d'activité en 2023 (+ 2,1 M€).

En dépenses d'investissement

➤ **Construction, extension et rénovation d'ESMS (C02-423C01) : - 64 184,71 €**

Il s'agit d'un ajustement des crédits de paiement adossés à l'AP 2023 qui tient compte des projets validés.

4. Personnes en situation de handicap

Les dépenses de fonctionnement dédiées aux personnes en situation de handicap sont proposées à **2 650 000 €**.

➤ **Prestation Compensation Handicap (C02-425F01) : 2 650 000 €**

A l'instar de l'APA à domicile, les crédits supplémentaires sollicités au titre de la PCH correspondent à :

- l'augmentation de l'activité (+ 2,4 M€), prenant en compte le nombre de bénéficiaires (+ 4 % entre décembre 2022 et juillet 2023) et la mise en place du financement lié au forfait surdi-cécité ;
- l'avenant 43 à la convention collective des salariés des Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD), au regard de l'ajustement de plusieurs dotations (0,23 M€).

5. Politiques d'inclusion durable

Les crédits de fonctionnement dédiés aux politiques d'inclusion durable au titre de la 2^{ème} Commission sont proposés à hauteur de **155 782,43 €** en dépenses et à **40 000 €** en recettes.

Dépenses de fonctionnement

➤ **Indus RSA (C02-447B02) : 148 144,49 €**

Ces crédits correspondent aux créances admises en non-valeur, notamment en raison de l'insolvabilité du titulaire de la créance.

➤ **Dépenses et recettes diverses RSA (C02-447A01) : 7 637,94 €**

Ces crédits correspondent aux créances admises en non-valeur, notamment en raison de l'insolvabilité du titulaire de la créance.

➤ **Projet collectif d'insertion (C02-441C02) : - 60 000 €**

Il s'agit d'un mouvement de crédits permettant d'alimenter la ligne budgétaire intitulée « Accompagnement des jeunes ».

➤ **Accompagnement des jeunes (C02-428C02) : + 60 000 €**

Afin d'accompagner les jeunes en situation de fragilité et de favoriser leur autonomie et leur accès à l'emploi, un mouvement est proposé à hauteur de 60 000 € provenant de la ligne projet collectif d'insertion.

Recettes de fonctionnement

➤ **Fonds d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi (C02-428N01) : 40 000 €**

Ces crédits correspondent à une recette supplémentaire de l'Etat au titre du service public de l'insertion et de l'emploi (SPIE).

Annexe 1 :

Détail des inscriptions proposées par sous-programme

			Fonction 4 SANTE ET ACTION SOCIALE - Programme : Actions et partenariats transversaux			
			Action : Partenariats transversaux			
			Section de fonctionnement Voté 2023 (€)		Section de fonctionnement Projet de DM 2023 (€)	
Code sous-programme	Descriptif sous-programme	CDR	Dépense	Recette	Dépense	Recette
C02-425F09	PCH Aide au fonctionnement de la MDPH	SGPSOL	1 780 000,00	155 000,00	70 000,00	
C02-428G01	Partenariats transversaux	SGPSOL	387 500,00		-11 500,00	
			2 167 500,00	155 000,00	58 500,00	0,00

			Fonction 4 SANTE ET ACTION SOCIALE - Programme : Enfance et Famille			
			Action : Accueil familial			
			Section de fonctionnement Voté 2023 (€)		Section de fonctionnement Projet de DM 2023 (€)	
Code sous-programme	Descriptif sous-programme	CDR	Dépense	Recette	Dépense	Recette
C02-421A03	Recettes de l'Aide Sociale à l'Enfance	DEF		16 009 780,00		1 624 996,00
			0,00	16 009 780,00	0,00	1 624 996,00

			Fonction 4 SANTE ET ACTION SOCIALE - Programme : Enfance et Famille			
			Action : Accueil institutionnel permanent			
			Section de fonctionnement Voté 2023 (€)		Section de fonctionnement Projet de DM 2023 (€)	
Code sous-programme	Descriptif sous-programme	CDR	Dépense	Recette	Dépense	Recette
C02-421F01	Maisons d'enfants à caractère social du Pas-de-Calais	DEF	113 960 000,00		3 900 000,00	
C02-421F04	Etablissements belges	DEF	2 500 000,00		1 000 000,00	
			116 460 000,00	0,00	4 900 000,00	0,00

			Fonction 4 SANTE ET ACTION SOCIALE - Programme : Enfance et Famille			
			Action : Actions complémentaires en faveur de l'enfance			
			Section de fonctionnement Voté 2023 (€)		Section de fonctionnement Projet de DM 2023 (€)	
Code sous-programme	Descriptif sous-programme	CDR	Dépense	Recette	Dépense	Recette
C02-421J03	Frais de transport	DEF	2 815 164,51		1 600 000,00	
			2 815 164,51	0,00	1 600 000,00	0,00

			Fonction 4 SANTE ET ACTION SOCIALE - Programme : Enfance et Famille			
			Action : Mesures de protection à domicile			
			Section de fonctionnement Voté 2023 (€)		Section de fonctionnement Projet de DM 2023 (€)	
Code sous-programme	Descriptif sous-programme	CDR	Dépense	Recette	Dépense	Recette
C02-421I01	Services d'action éducative en milieu ouvert et à domicile	DEF	20 265 000,00		355 000,00	
			20 265 000,00	0,00	355 000,00	0,00

			Fonction 4 SANTE ET ACTION SOCIALE - Programme : Enfance et Famille			
			Action : Prévention Enfance			
			Section de fonctionnement Voté 2023 (€)		Section de fonctionnement Projet de DM 2023 (€)	
Code sous-programme	Descriptif sous-programme	CDR	Dépense	Recette	Dépense	Recette
C02-421B07	Actions de soutien à la parentalité	DEF	3 166 791,11		-640,00	
C02-421C03	Points Accueil Ecoute Jeunes	DEF	196 000,00		-45 622,00	
C02-421K01	Actions de lutte contre les violences intrafamiliales	DEF	234 765,00		-2 100,00	
			3 597 556,11	0,00	-48 362,00	0,00

			Fonction 4 SANTE ET ACTION SOCIALE - Programme : Enfance et Famille			
			Action : Protection maternelle infantile et planification			
			Section d'investissement Voté 2023 (€)		Section d'investissement Projet de DM 2023 (€)	
Code sous-programme	Descriptif sous-programme	CDR	Dépense	Recette	Dépense	Recette
C02-411B01	Participation à la création de crèches et de haltes garderies	DEF/SDPMI	171 000,00		92 000,00	
			171 000,00	0,00	92 000,00	0,00

			Fonction 4 SANTE ET ACTION SOCIALE - Programme : Personnes âgées			
			Action : Accueil institutionnel permanent - personnes âgées en établissement			
			Section de fonctionnement Voté 2023 (€)		Section de fonctionnement Projet de DM 2023 (€)	
Code sous-programme	Descriptif sous-programme	CDR	Dépense	Recette	Dépense	Recette
C02-423F01	Hébergement en maison de retraite- PA	DAS	32 164 000,00	8 250 000,00	3 000 000,00	
			32 164 000,00	8 250 000,00	3 000 000,00	0,00

			Fonction 4 SANTE ET ACTION SOCIALE - Programme : Personnes âgées			
			Action : Allocations individuelles - compensation de la perte d'autonomie PA			
			Section de fonctionnement Voté 2023 (€)		Section de fonctionnement Projet de DM 2023 (€)	
Code sous-programme	Descriptif sous-programme	CDR	Dépense	Recette	Dépense	Recette
C02-431A01	APA à domicile	DAS	174 883 552,41	1 000 000,00	1 415 000,00	
			174 883 552,41	1 000 000,00	1 415 000,00	0,00

Fonction 4 SANTE ET ACTION SOCIALE - Programme : Personnes âgées						
Action : Soutien et accompagnement aux personnes âgées et aux aidants						
Section d'investissement Voté 2023 (€)			Section d'investissement Projet de DM 2023 (€)			
Code sous-programme	Descriptif sous-programme	CDR	Dépense	Recette	Dépense	Recette
C02-423C01	Construction, extension et rénovation d'établissements médico-sociaux privés	DAS	820 000,00	300 000,00	-64 184,71	
			820 000,00	300 000,00	- 64 184,71	0,00

Fonction 4 SANTE ET ACTION SOCIALE - Programme : Personnes handicapées						
Action : Allocations individuelles - compensation de la perte d'autonomie PH						
Section de fonctionnement Voté 2023 (€)			Section de fonctionnement Projet de DM 2023 (€)			
Code sous-programme	Descriptif sous-programme	CDR	Dépense	Recette	Dépense	Recette
C02-425F01	Prestation Compensation Handicap	DAS	57 500 000,00	23 310 000,00	2 650 000,00	
			57 500 000,00	23 310 000,00	2 650 000,00	0,00

Fonction 4 SANTE ET ACTION SOCIALE - Programme : Politiques d'inclusion durable						
Action : Allocations individuelles - Revenu de solidarité						
Section de fonctionnement Voté 2023 (€)			Section de fonctionnement Projet de DM 2023 (€)			
Code sous-programme	Descriptif sous-programme	CDR	Dépense	Recette	Dépense	Recette
C02-447B02	Indus RSA	DPID/SRCPB	431 800,00	1 800 000,00	148 144,49	
C02-448A01	Dépenses et recettes diverses - RSA	DPID/SRCPB	21 000,00	200 000,00	7 637,94	
			452 800,00	2 000 000,00	155 782,43	0,00

Fonction 4 SANTE ET ACTION SOCIALE - Programme : Politiques d'inclusion durable						
Action : Insertion						
Section de fonctionnement Voté 2023 (€)			Section de fonctionnement Projet de DM 2023 (€)			
Code sous-programme	Descriptif sous-programme	CDR	Dépense	Recette	Dépense	Recette
C02-428N01	Fonds d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi	DPID/SRCPB		7 536 157,00		40 000,00
C02-441C02	Projet collectif d'insertion	DPID/SRCPB	60 000,00		-60 000,00	
			60 000,00	7 536 157,00	- 60 000,00	40 000,00

Fonction 4 SANTE ET ACTION SOCIALE - Programme : Politiques d'inclusion durable						
Action : Soutien en faveur de la Jeunesse						
Section de fonctionnement Voté 2023 (€)			Section de fonctionnement Projet de DM 2023 (€)			
Code sous-programme	Descriptif sous-programme	CDR	Dépense	Recette	Dépense	Recette
C02-428C02	Accompagnement des jeunes	DPID/SRCPB	1 117 226,80		60 000,00	
			1 117 226,80	0,00	60 000,00	0,00

Conseil départemental du Pas-de-Calais

Projet de décision modificative 2023

3^{ème} Commission :

Education, Culture, Sport et Citoyenneté

Réunion du 6 novembre 2023

La 3^{ème} Commission « Education, Culture, Sport et Citoyenneté » est concernée par les politiques publiques (fonctions M.57) suivantes :

- **Fonction 0 : services généraux**, au titre des moyens affectés aux actions culturelles et aux manifestations événementielles ;
- **Fonction 2 : enseignement, formation professionnelle et apprentissage**, au travers des actions conduites dans les collèges publics et privés du Pas-de-Calais. Cette politique comprend les aspects immobiliers (construction, rénovation et maintenance des bâtiments), les interventions en matière d'équipement (notamment TIC) et les moyens alloués aux établissements (dotations de fonctionnement, ressources humaines et actions éducatives) ;
- **Fonction 3 : culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs**, par les interventions au titre de la politique culturelle (affaires culturelles, archives départementales, archéologie, Château d'Hardelot) et de la politique sportive, et à travers les actions en faveur de la jeunesse ;
- **Fonction 4 : santé et action sociale**, au titre des actions d'insertion par le sport ;
- **Fonction 6 : action économique**, au titre du soutien au développement de la filière agricole par des actions en faveur de la jeunesse rurale.

La décision modificative 2023 qui vous est présentée sera examinée par le Conseil départemental à l'occasion de sa session du 4 décembre 2023.

L'avis de la 3^{ème} Commission « Education, Culture, Sport et Citoyenneté » est sollicité sur les propositions de mouvements financiers concernant les politiques publiques relevant du périmètre d'intervention susvisé.

I. Synthèse des propositions des services

Les deux tableaux de synthèse des crédits figurant ci-après (un par section) reprennent la segmentation en fonction/programme inaugurée lors du budget primitif 2014. Ils font apparaître l'exhaustivité des crédits votés sur l'exercice 2023. Les colonnes dédiées au projet de DM 2023 comprennent :

- des cases alimentées par les données enregistrées dans Grand Angle si le programme fait l'objet de mouvements proposés au vote ;
- des cases vides si le programme ne fait pas l'objet de mouvements proposés au vote.

Toutes sections :

Total des crédits sollicités toutes fonctions confondues

Dépenses : - 3 448 478,34 €

Recettes : 0,00 €

Section de fonctionnement :

Total des crédits sollicités :

Dépenses : - 67 500,00 €

Recettes : 0,00 €

Fonction	Programme	Section de fonctionnement Voté 2023 (€)		Section de fonctionnement Projet de DM 2023 (€)	
		Dépense	Recette	Dépense	Recette
0 SERVICES GENERAUX	Centre culturel de l'entente cordiale	227 947,03			
	Événementiel	1 620 412,72		10 000,00	
	Ressources Humaines - Personnel administratif	19 000,00			
2 ENSEIGNEMENT, FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE	Accompagnement et action sociale	6 153 058,12	300,00		
	Dotations de fonctionnement des collèges	43 326 985,34			
	Équipement collèges	2 665 832,67			
	Immobilier collèges	6 616 413,36	68 322,00		
	Recettes et dépenses diverses	150 000,00			
	Ressources Humaines - Education	8 356 447,84			
3 CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	Accompagnement et action sociale	155 000,00			
	Archéologie	604 186,20	909 000,00		
	Archives	471 333,73	1 000,00	3 500,00	
	Centre Culturel de l'Entente Cordiale	434 853,85	25 000,00	-10 000,00	
	Coupole d'Helfaut	1 126 000,00			
	Culture	10 123 001,35	500,00		
	Jeunesse	201 600,00			
	Moyens des services	37 500,00			
	Moyens Généraux - action sociale	7 000,00			
	Politiques d'inclusion durable	2 668 211,00	125 000,00		
	Sport	5 488 180,00		-71 000,00	
4 SANTE ET ACTION SOCIALE	Politiques d'inclusion durable	160 000,00			
6 ACTION ECONOMIQUE	Soutien au développement de la filière agricole	7 000,00			
Total Fonctionnement :		90 619 963,21	1 129 122,00	-67 500,00	0,00

Section d'investissement :

Total des crédits sollicités :

Dépenses : - 3 380 978,34 €

Recettes : 0,00 €

Fonction	Programme	Section d'investissement Voté 2023 (€)		Section d'investissement Projet de DM 2023 (€)	
		Dépense	Recette	Dépense	Recette
0 SERVICES GENERAUX	Centre culturel de l'entente cordiale	35 500,00			
2 ENSEIGNEMENT, FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE	Équipement collèges	10 208 699,09	8 286 123,00		
	Immobilier collèges	64 927 751,13	2 555 000,00	-3 208 722,51	
3 CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	Archéologie	40 016,80			
	Archives	132 868,29			
	Centre Culturel de l'Entente Cordiale	361 295,40			
	Coupole d'Helfaut	490 000,00		29 555,46	
	Culture	8 911 581,14			
	Sport	8 493 596,77		-201 811,29	
Total Investissement :		93 601 308,62	10 841 123,00	-3 380 978,34	0,00

Le rapport de Commission est élaboré en conformité avec la nomenclature des neuf politiques publiques prévue par l'instruction budgétaire et comptable M.57. Les crédits proposés au vote sont présentés dans des tableaux de synthèse par politique publique - les tableaux sont eux-mêmes déclinés en programmes et en actions. Le détail des sous-programmes qui composent les actions est présenté en annexe 1 au présent rapport.

II. Déclinaison des propositions par Fonction - Programme - Action

Les tableaux de crédits suivants, déclinés en fonction/programme/action, ne concernent que les programmes faisant l'objet de mouvements proposés à la DM 2023. Les programmes concernés sont détaillés en actions conformément à la segmentation mise en œuvre lors du BP 2014.

Dans un souci de cohérence des données figurant au niveau des programmes, chaque programme faisant l'objet d'un mouvement est décomposé en actions dans sa globalité, même si la totalité des actions qui le composent n'enregistre pas d'inscription.

Les colonnes dédiées au projet de DM 2023 comprennent donc :

- des cases alimentées par les données enregistrées dans Grand Angle si l'action fait l'objet de mouvements proposés au vote ;
- des cases vides si l'action ne fait pas l'objet de mouvements proposés au vote.

Fonction 0 : services généraux

Total des crédits sollicités au titre de la fonction 0 :

Fonctionnement	Dépenses	+ 10 000,00 €	Recette	0,00 €
Investissement	Dépenses	0,00 €	Recette	0,00 €
Toutes sections	Dépenses	+ 10 000,00 €	Recette	0,00 €

Fonction	Programme	Action	Section de fonctionnement Voté 2023 (€)		Section de fonctionnement Projet de DM 2023 (€)	
			Dépense	Recette	Dépense	Recette
0 SERVICES GENERAUX	Evénementiel	Evénementiel	1 250 412,72		10 000,00	
		Frais de personnel - Intermittents du spectacle	370 000,00			
		Evénementiel	1 620 412,72	0,00	10 000,00	0,00

Programme Evènementiel

L'ajustement de 10 000 € correspond à un transfert de crédits depuis le budget de la direction adjointe du Château d'Hardelot au titre de la programmation culturelle.

Fonction 2 : enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Total des crédits sollicités au titre de la fonction 2 :

Fonctionnement	Dépenses	0,00 €	Recette	0,00 €
Investissement	Dépenses	- 3 208 722,51 €	Recette	0,00 €
Toutes sections	Dépenses	- 3 208 722,51 €	Recette	0,00 €

Fonction	Programme	Action	Section d'investissement Voté 2023 (€)		Section d'investissement Projet de DM 2023 (€)	
			Dépense	Recette	Dépense	Recette
2 ENSEIGNEMENT, FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE	Immobilier collèges	Immobilier collèges - maintenance	18 276 069,22	200 000,00	-2 630 294,48	
		Immobilier collèges - maîtrise des consommations	322 043,00			
		Immobilier collèges - opérations foncières	557 095,00		-326 326,84	
		Immobilier collèges - recettes et dépenses diverses				
		Immobilier collèges - travaux neufs	45 772 543,91	2 355 000,00	-252 101,19	
	Immobilier collèges	64 927 751,13	2 555 000,00	-3 208 722,51	0,00	

Programme immobilier des collèges

L'ajustement de - 2 630 294,48 € correspond à la prise en compte de l'avancement des différentes opérations de Gros Entretien Réparation sur les collèges. Ces modifications de calendrier sont la conséquence d'aléas et d'imprévus (à titre d'exemple, les opérations les plus importantes ayant subi une modification de planning : collège de Laventie - Remplacement de menuiseries extérieures, OUTREAU – Création d'un bassin d'infiltration, AVION – Restructuration de la demi-pension, COURRIERES – Rénovation de la chaufferie, etc...)

L'ajustement de - 326 326,84 € sur la ligne Opérations foncières traduit le décalage dans le temps de différentes acquisitions immobilières.

L'ajustement de - 252 101,19 € est le résultat des ajustements dus à l'avancement des différentes opérations en cours du Plan Pluriannuel d'Investissement.

Fonction 3 : culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Total des crédits sollicités au titre de la fonction 3 :

Fonctionnement	Dépenses	- 71 000,00 €	Recette	0,00 €
Investissement	Dépenses	- 201 811,29 €	Recette	0,00 €
Toutes sections	Dépenses	- 272 811,29 €	Recette	0,00 €

Fonction	Programme	Action	Section de fonctionnement Voté 2023 (€)		Section de fonctionnement Projet de DM 2023 (€)		
			Dépense	Recette	Dépense	Recette	
3 CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	Archives	Archives	471 333,73	1 000,00	3 500,00		
	Archives		471 333,73	1 000,00	3 500,00	0,00	
	Centre Culturel de l'Entente Cordiale	Centre Culturel de l'Entente Cordiale	434 853,85	25 000,00	-10 000,00		
	Centre Culturel de l'Entente Cordiale		434 853,85	25 000,00	-10 000,00	0,00	
	Sport	Equipements sportifs		796 500,00			
		Soutien au sport de haut niveau		2 736 680,00		-71 000,00	
		Soutien sportif aux territoires		1 955 000,00			
Sport			5 488 180,00	0,00	-71 000,00	0,00	

Fonction	Programme	Action	Section d'investissement Voté 2023 (€)		Section d'investissement Projet de DM 2023 (€)		
			Dépense	Recette	Dépense	Recette	
3 CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	Coupole d'Helfaut	Coupole d'Helfaut	490 000,00		29 555,46		
	Coupole d'Helfaut		490 000,00	0,00	29 555,46	0,00	
	Sport	Equipements sportifs		2 382 708,00		-124 901,29	
		Soutien au sport dans les collèges		4 645 789,30		-76 910,00	
		Soutien au sport de haut niveau		1 465 099,47			
Sport			8 493 596,77	0,00	-201 811,29	0,00	

Archives Départementales

Enveloppe de 3 500 € sollicitée pour prendre en compte la révision des prix du marché d'insertion pour le dépoussiérage et le reconditionnement un an après sa notification le 27 décembre 2022.

Centre culturel de l'Entente Cordiale

L'ajustement de - 10 000 € correspond à un transfert de crédits vers la direction adjointe de l'Évènementiel au titre de la programmation culturelle.

Sports

L'ajustement de - 71 000 € correspond à un transfert de crédits vers la direction de la Communication (visibilité au sein du club ESSM Le Portel).

En investissement, les ajustements de - 124 901,29 € pour les équipements sportifs d'animation locale et de - 76 910,00 € pour les équipements à proximité des collèges correspondent au réajustement des demandes de crédits de paiement selon l'avancement des travaux pour les structures concernées.

Coupole d'Helfaut

L'augmentation de budget prévue à hauteur de 29 555,46 € est due aux travaux en cours sur les bâtiments de la Coupole d'Helfaut.

Annexe 1 :

Détail des inscriptions proposées par sous-programme

Fonction 0 SERVICES GENERAUX - Programme : Evénementiel						
Action : Evénementiel						
			Section de fonctionnement Voté 2023 (€)		Section de fonctionnement Projet de DM 2023 (€)	
Code sous-programme	Descriptif sous-programme	CDR	Dépense	Recette	Dépense	Recette
C03-022C01	Manifestations événementielles	PRC/DIREV	1 113 412,72		10 000,00	
			1 113 412,72	0,00	10 000,00	0,00

Fonction 2 ENSEIGNEMENT, FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE - Programme : Immobilier collèges						
Action : Immobilier collèges - maintenance						
			Section d'investissement Voté 2023 (€)		Section d'investissement Projet de DM 2023 (€)	
Code sous-programme	Descriptif sous-programme	CDR	Dépense	Recette	Dépense	Recette
C03-221D04	Mise aux normes d'accessibilité des collèges	DIMMO/SMP	2 546 958,99	200 000,00	79 175,79	
C03-221G11	Gros entretien et renouvellement - Collèges	DIMMO/SMP	14 970 893,03		-2 709 470,27	
			17 517 852,02	200 000,00	-2 630 294,48	0,00

Fonction 2 ENSEIGNEMENT, FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE - Programme : Immobilier collèges						
Action : Immobilier collèges - opérations foncières						
			Section d'investissement Voté 2023 (€)		Section d'investissement Projet de DM 2023 (€)	
Code sous-programme	Descriptif sous-programme	CDR	Dépense	Recette	Dépense	Recette
C03-221B01	Foncier - Collèges	SGPADT/SVPD	557 095,00		-326 326,84	
			557 095,00	0,00	-326 326,84	0,00

Fonction 2 ENSEIGNEMENT, FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE - Programme : Immobilier collèges						
Action : Immobilier collèges - travaux neufs						
			Section d'investissement Voté 2023 (€)		Section d'investissement Projet de DM 2023 (€)	
Code sous-programme	Descriptif sous-programme	CDR	Dépense	Recette	Dépense	Recette
C03-201C01	Avances pour travaux - collèges	DIMMO/SGT	1 568 217,63	1 200 000,00	-320 205,11	
C03-221A01	Etudes préliminaires et diagnostics pour les collèges neufs	DIMMO/SEP	1 350 254,05		56 882,04	
C03-221A02	Etudes - Maintenance patrimoniale collèges	DIMMO/SMP	556 587,78		11 221,88	
			3 475 059,46	1 200 000,00	-252 101,19	0,00

Fonction 3 CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS - Programme : Archives						
Action : Archives						
			Section de fonctionnement Voté 2023 (€)		Section de fonctionnement Projet de DM 2023 (€)	
Code sous-programme	Descriptif sous-programme	CDR	Dépense	Recette	Dépense	Recette
C03-315A02	Conservation des collections	PRC/DAD	368 513,90		3 500,00	
			368 513,90	0,00	3 500,00	0,00

Fonction 3 CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS - Programme : Centre Culturel de l'Entente Cordiale						
Action : Centre Culturel de l'Entente Cordiale						
			Section de fonctionnement Voté 2023 (€)		Section de fonctionnement Projet de DM 2023 (€)	
Code sous-programme	Descriptif sous-programme	CDR	Dépense	Recette	Dépense	Recette
C03-300C09	Centre Culturel de l'Entente Cordiale	PRC/CH	384 853,85		-10 000,00	
			384 853,85	0,00	-10 000,00	0,00

Fonction 3 CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS - Programme : Coupole d'Helfaut						
Action : Coupole d'Helfaut						
			Section d'investissement Voté 2023 (€)		Section d'investissement Projet de DM 2023 (€)	
Code sous-programme	Descriptif sous-programme	CDR	Dépense	Recette	Dépense	Recette
C03-314A06	La Coupole d'HELFAUT - travaux	DIMMO/SGT	40 000,00		29 555,46	
			40 000,00	0,00	29 555,46	0,00

Fonction 3 CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS - Programme : Sport						
Action : Equipements sportifs						
			Section d'investissement Voté 2023 (€)		Section d'investissement Projet de DM 2023 (€)	
Code sous-programme	Descriptif sous-programme	CDR	Dépense	Recette	Dépense	Recette
C03-325A17	Matériels sportifs et développement des équipements	PRC/DSPO	2 212 708,00		-124 901,29	
			2 212 708,00	0,00	-124 901,29	0,00

Fonction 3 CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS - Programme : Sport						
Action : Soutien au sport dans les collèges						
			Section d'investissement Voté 2023 (€)		Section d'investissement Projet de DM 2023 (€)	
Code sous-programme	Descriptif sous-programme	CDR	Dépense	Recette	Dépense	Recette
C03-325B02	Equipement sportif à proximité des collèges	PRC/DSPO	4 645 789,30		-76 910,00	
			4 645 789,30	0,00	-76 910,00	0,00

Fonction 3 CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS - Programme : Sport

Action : Soutien au sport de haut niveau

Code sous-programme	Descriptif sous-programme	CDR	Section de fonctionnement Voté 2023 (€)		Section de fonctionnement Projet de DM 2023 (€)	
			Dépense	Recette	Dépense	Recette
C03-326A04	Abonnements places	PRC/DSPO	378 180,00		-10 000,00	
C03-326A08	Aides exceptionnelles en matière sportive	PRC/DSPO	584 500,00		-61 000,00	
			962 680,00	0,00	- 71 000,00	0,00

Annexe 2

Affectations complémentaires

Numéro du dossier	Libellé du dossier	Affectation initiale	Affectation complémentaire	Affectation actualisée
2016-01005-01	BEAURAINVILLE BELREM:mobilier 1er équipement collège	555 600.00	-20 000.00	535 600.00
2016-01006-01	DOUVRIIN ST EXUPERY:mobilier 1er équipement collège	650 000.00	-30 000.00	620 000.00
2016-01007-01	ETAPLES JAURES:mobilier 1er équipement collège	599 536.00	-5 000.00	594 536.00
2016-01009-01	MARQUISE ROSTAND:mobilier 1er équipement collège salle de sport	80 000.00	-7 000.00	73 000.00
2016-01016-01	BETHUNE SAND:reconstruction partielle	29 840 000.00	400 000.00	30 240 000.00
2017-00209-01	THEROUANNE:mobilier 1er équipement	400 000.00	-3 000.00	397 000.00
2017-00211-01	LICQUES:mobilier 1er équipement collège	157 809.60	-2 000.00	155 809.60
2020-01041-01	Mobilier Hersin Coupigny	614 000.00	-200 000.00	414 000.00
2022-00826-01	LIEVIN Descartes-Montaigne - Réhabilitation de la salle de sport avec création d'une salle de sport	500 000.00	-300 000.00	200 000.00
2022-00827-07	Marquise-Tx-Collège Modulaire	9 473 120.00	133 000.00	9 606 120.00
2023-01209-01	BETHUNE SAND phase3 réaménagement des abords-part commune	1 100 000.00	-800 000.00	300 000.00
2023-01209-02	BETHUNE SAND phase3 réaménagement des abords-part Département	0.00	800 000.00	800 000.00
2013-00484 - 1	CALONNE RICOUART:1er équipement mobilier	599 216.00	-6 000.00	593 216.00
2014-00479 - 1	BULLY-LES MINES A. CONTI:1er équipement mobilier	766 000.00	-1 000.00	765 000.00
2014-02534 - 1	SAMER LE TRION:premier équipement mobilier	335 000.00	-3 000.00	332 000.00
2019-01321-01	VERMELLES - Paul Eluard - Mise en accessibilité	776 000.00	32 000.00	808 000.00
2020-04107-01	Collège Gérard Philippe- HENIN-BEAUMONT-Séparation de l'alarme SSI par bâtiments	25 200.00	-25 000.00	200.00
2020-04114-01	Collège Descartes-Montaigne- LIEVIN-Remplacement de plafond et ajout d'extraction en plonge	5 000.00	-5 000.00	0.00
2020-04117-01	Collège Youri Gagarine- MONTIGNY-EN-GOHELLE-Remplacement étanchéité préau	34 000.00	-29 000.00	5 000.00
2021-01920-01	BRUJAY-LABUISSIERE-Edmond Rostand-Rénovation et restructuration du bloc sanitaires élèves	130 000.00	-12 782.56	117 217.44
2021-01927-01	LILLERS-Léo Lagrange-Rénovation des salles de classe en SEGPA (1ère tranche)	300 000.00	100 000.00	400 000.00
2021-01932-01	BOULOGNE-SUR-MER-Paul Langevin-Aménagement de locaux pour création d'un espace "tiers-lieu"	170 000.00	-168 240.55	1 759.45
2021-01933-01	BOULOGNE-SUR-MER-Paul Langevin-Fermeture du préau de l'externat avec aménagement d'un local	170 000.00	168 240.55	338 240.55
2021-01962-01	ROUVROY-Paul Langevin-Rénovation des sanitaires	160 000.00	-100 000.00	60 000.00
2022-00832-01	Toutes communes-Tous collèges-Travaux urgents et imprévus	0.54	-0.54	0.00
2019-01302-02	AUBIGNY-EN-ARTOIS Jean Monnet-Restructuration de la demi-pension-Compl.	780 000.00	400 000.00	1 180 000.00
2022-00844-01	BARLIN Jean Moulin - Réfections intérieures de salles de classe	420 000.00	350 000.00	770 000.00
2022-00827-02	MARQUISE:tx de cloisonnement pour mise en sécurité	22 000.00	-52.00	21 948.00
2023-01252-01	installation de panneaux photovoltaïques	100 000.00	-100 000.00	0.00
2023-01251-01	Toutes communes Tous collèges Travaux urgents et imprévus	813 161.40	100 000.00	913 161.40
2017-00445-01	ARRAS MITTERRAND:création salle de permanence et d'un SAS d'accès au réfectoire(1671)	403 000.00	35 000.00	438 000.00
2018-01183-01	FOUQUIÈRES-LES-LENS Emile Zola Construction d'un bloc sanitaire	325 000.00	-15 000.00	310 000.00
2018-01184-01	HÉNIN-BEAUMONT Jean Macé Remplacement de l'étanchéité du bâtiment externat B	140 000.00	-3 300.00	136 700.00
2018-01187-01	LENS Jean Zay Rénovation et transformation des logements	94 758.50	-1 000.00	93 758.50
2018-01188-01	MAZINGARBE Blaise Pascal Aménagement et extension de la demi-pension	423 000.00	-70 000.00	353 000.00
2018-01143-141	HENIN PHILIPPE ETANCHEITE PIGN	15 700.00	-15 700.00	0.00
2019-01319-01	LILLERS - Léo Lagrange - Réfection et aménagement du bâtiment SEGPA (désamiantage et création	400 000.00	30 000.00	430 000.00
2019-01330-01	BOULOGNE-SUR-MER - Pierre Daunou - Réfection du logement inoccupé en rez-de-chaussée du bât	110 000.00	-6 978.03	103 021.97
2019-01345-01	BILLY-MONTIGNY - David Marcelle - Aménagement des vestiaires/douches/sanitaires ATTEE	215 000.00	-10 000.00	205 000.00
2019-01346-01	CARVIN - Léonard de Vinci - Rénovation complète des salles de sciences et technologies	270 000.00	-10 000.00	260 000.00
2019-01348-01	HENIN-BEAUMONT - François Rabelais - Reconstruction du garage à vélos	165 000.00	20 000.00	185 000.00
2020-01066-01	BETHUNE-George Sand-Remplacement des faux-plafond et éclairage de la salle de sports et réfectio	600 000.00	-213 680.66	386 319.34
2020-01082-01	BOULOGNE-SUR-MER-Paul Langevin-Isolation acoustique, réfection d'éclairage et reprise en façade	143 000.00	-1 749.19	141 250.81
2020-01089-01	AVION - Paul Langevin - Réfection de l'étanchéité de la demi-pension	140 000.00	-6 000.00	134 000.00
2020-01090-01	AVION - Jean-Jacques Rousseau - Réfection du plateau sportif et agrandissement du parking profess	200 000.00	-19 000.00	181 000.00
2020-01093-01	COURRIERES - Claude Debussy - Remplacement des menuiseries et des verrières en salles de cla	390 000.00	-33 000.00	357 000.00
2020-01094-01	HARNES - Victor Hugo - Réfection de la verrière du hall avec reprise de la couverture	130 000.00	-13 000.00	117 000.00

Conseil départemental du Pas-de-Calais

Projet de décision modificative 2023

4^{ème} Commission :

Equipement et développement des territoires

Réunion du 6 novembre 2023



Pas-de-Calais

Le Département

La 4^{ème} Commission « Equipement et développement des territoires » est concernée par les politiques publiques (fonctions M.57) suivantes :

- **Fonction 0 : services généraux**, s'agissant des recettes issues des redevances d'occupation du domaine public ;
- **Fonction 5 : aménagement des territoires et habitat**, au titre des politiques d'aménagement en zone rurale (FARDA) ;
- **Fonction 6 : action économique**, en matière d'aménagement foncier et de soutien aux filières agricole et halieutique, et au titre du fonctionnement du Laboratoire départemental d'analyses.
- **Fonction 7 : environnement**, au titre des produits de taxe d'aménagement et de la gestion de la ressource en eau et l'assainissement ;
- **Fonction 8 : transports**, à travers les interventions sur le réseau routier départemental et au titre de la mobilité durable, ainsi que l'aménagement du port d'Etaples.

Précision méthodologique :

Les deux tableaux de synthèse des crédits figurant ci-après (un par section) reprennent la segmentation en fonction/programme inaugurée lors du budget primitif 2014. Ils font apparaître l'exhaustivité des crédits votés sur l'exercice 2023. Les colonnes dédiées au projet de DM 2023 comprennent :

- des cases alimentées par les données enregistrées dans Grand Angle si le programme fait l'objet de mouvements proposés au vote ;
- des cases vides si le programme ne fait pas l'objet de mouvements proposés au vote.

Section de fonctionnement :

Fonction	Programme	Section de fonctionnement Voté 2023 (€)		Section de fonctionnement Projet de DM 2023 (€)	
		Dépense	Recette	Dépense	Recette
0 SERVICES GENERAUX	Immobilier administratif	256 034,50			
	Ressources financières et budgétaires	59,50	1 000 000,00		
5 AMENAGEMENT DES TERRITOIRES ET HABITAT	Aménagement et développement local	25 000,00			
6 ACTION ECONOMIQUE	Aménagement foncier	61 416,00		-3 448,32	
	Infrastructures portuaires et fluviales	20 000,00			
	Pêche aquaculture et filière halieutique	120 000,00		-70 000,00	
	Soutien au développement de la filière agricole	1 754 690,00		45 380,00	
7 ENVIRONNEMENT	Aménagement et développement local	500 000,00	10 000 000,00		
	Eau et assainissement	69 331,01	164 000,00		
8 TRANSPORTS	Aménagement foncier ouvrages linéaires	17 247,00		-7 247,00	
	Infrastructures portuaires et fluviales	90 000,00	286 150,00		
	Recettes et dépenses diverses	30 222,00			
	Routes et mobilité	10 340 892,25	250 000,00		
	Sécurité routière	92 000,00			
Total Fonctionnement :		13 376 892,26	11 700 150,00	-35 315,32	0,00

Section d'investissement :

Fonction	Programme	Section d'investissement Voté 2023 (€)		Section d'investissement Projet de DM 2023 (€)	
		Dépense	Recette	Dépense	Recette
5 AMENAGEMENT DES TERRITOIRES ET HABITAT	Aménagement et développement local	10 161 821,00			
6 ACTION ECONOMIQUE	Aménagement foncier	499 711,00			
	Aménagement foncier ouvrages linéaires	533 167,13		8 800,00	
	Pêche aquaculture et filière halieutique	546 331,24		-245 223,85	
	Soutien au développement de la filière agricole	548 000,00		-300 000,00	
7 ENVIRONNEMENT	Eau et assainissement	70 197,62			
	Environnement	20 000,00			
8 TRANSPORTS	Aménagement foncier ouvrages linéaires	340 000,00	400 000,00	-151 577,49	
	Infrastructures portuaires et fluviales	1 480 000,00		-994 928,01	
	Routes et mobilité	80 874 715,14	3 493 000,00	3 316 755,25	
Total Investissement :		95 073 943,13	3 893 000,00	1 633 825,90	0,00

Le rapport de Commission est élaboré en conformité avec la nomenclature des neuf politiques publiques prévue par l'instruction budgétaire et comptable M.57. Les crédits proposés au vote sont présentés dans des tableaux de synthèse par politique publique - les tableaux sont eux-mêmes déclinés en programmes et en actions. Le détail des sous-programmes qui composent les actions est présenté en annexe 1 au présent rapport.

Précision méthodologique :

Les tableaux de crédits suivants, déclinés en fonction/programme/action, ne concernent que les programmes faisant l'objet de mouvements proposés à la DM 2023. Les programmes concernés sont détaillés en actions conformément à la segmentation mise en œuvre lors du BP 2014.

Dans un souci de cohérence des données figurant au niveau des programmes, chaque programme faisant l'objet d'un mouvement est décomposé en actions dans sa globalité, même si la totalité des actions qui le composent n'enregistre pas d'inscription.

Les colonnes dédiées au projet de DM 2023 comprennent donc :

- des cases alimentées par les données enregistrées dans Grand Angle si l'action fait l'objet de mouvements proposés au vote ;
- des cases vides si l'action ne fait pas l'objet de mouvements proposés au vote.

Fonction 6 : action économique

Fonction	Programme	Action	Section de fonctionnement Voté 2023 (€)		Section de fonctionnement Projet de DM 2023 (€)	
			Dépense	Recette	Dépense	Recette
6 ACTION ECONOMIQUE	Aménagement foncier	Aménagement foncier et développement agri-environnemental	59 721,00		-11 104,52	
		Schéma directeur départemental boisement	1 695,00		7 656,20	
		Aménagement foncier	61 416,00	0,00	-3 448,32	0,00
	Pêche aquaculture et filière halieutique	Aide à la pêche, aquaculture et filière halieutique	120 000,00		-70 000,00	
		Pêche aquaculture et filière halieutique	120 000,00	0,00	-70 000,00	0,00
	Soutien au développement de la filière agricole	Aide au développement d'une agriculture plurielle	724 050,00		-54 620,00	
		Soutien au développement de la filière agricole	1 030 640,00		100 000,00	
		Soutien au développement de la filière agricole	1 754 690,00	0,00	45 380,00	0,00

Fonction	Programme	Action	Section d'investissement Voté 2023 (€)		Section d'investissement Projet de DM 2023 (€)	
			Dépense	Recette	Dépense	Recette
6 ACTION ECONOMIQUE	Aménagement foncier ouvrages linéaires	Aménagement foncier et développement agri-environnemental	533 167,13		8 800,00	
		Aménagement foncier ouvrages linéaires	533 167,13	0,00	8 800,00	0,00
	Pêche aquaculture et filière halieutique	Aide à la pêche, aquaculture et filière halieutique	546 331,24		-245 223,85	
		Pêche aquaculture et filière halieutique	546 331,24	0,00	-245 223,85	0,00
	Soutien au développement de la filière agricole	Aide au développement d'une agriculture plurielle	548 000,00		-300 000,00	
		Soutien au développement de la filière agricole	548 000,00	0,00	-300 000,00	0,00

Programme Aménagement foncier

Action Aménagement foncier et développement agri-environnemental

Dépenses de fonctionnement : - 11 104,52 €

Une diminution de 16 800 € est prévue pour ajuster les dépenses liées aux frais connexes aux travaux de remembrement moins élevés que prévus.

D'autre part, un complément de 4 000,48 € de crédits de paiement est proposé pour solder l'étude d'aménagement de Haut-Loquin ainsi que 1 695,00 € pour couvrir les besoins de l'étude d'aménagement de Neuville St Vaast-Bainghen-Escoeuilles.

Programme Aménagement foncier ouvrages linéaires

Action Aménagement foncier et développement agri-environnemental

Dépenses d'investissement : 8 800,00 €

Cette inscription complémentaire de crédits de paiement permettra de solder les dossiers de l'AFAF de Busnes pour 5 800,00 € et celui de l'AFAF de la Rocade Sud Arras pour 3 000,00€.

Action Schéma Directeur Départemental Boisement

Dépenses de fonctionnement : 7 656,20 €

Cette inscription complémentaire est sollicitée pour solder les factures des études d'aménagement de la Communauté de Communes de Desvres Samer à hauteur de 1 656,20€ et de Moringhem pour 6 000,00 €.

Programme Pêche aquaculture et filière halieutique

Action Aide à la pêche, aquaculture et filière halieutique

Une diminution des crédits de paiement de 70 000,00 € en dépenses de fonctionnement ainsi qu'une diminution de 245 223,85 € en dépenses d'investissement sont prévus dans le cadre de l'avancée des partenariats sur la filière halieutique.

Programme Soutien au développement de la filière agricole

Action Aide au développement d'une agriculture plurielle

Un ajustement des crédits de paiement à la baisse de 54 620,00 € en fonctionnement est prévu par rapport aux engagements sur les partenariats agricoles, ainsi qu'un ajustement à la baisse de 300 000,00 € en dépenses d'investissement, compte tenu de l'avancée des paiements sur le Fonds Alimentation Durable.

Action Soutien au développement de la filière agricole

L'augmentation des dépenses de rémunérations du Laboratoire Départemental d'Analyses (LDA) se traduit par un ajustement de la participation du budget principal à hauteur de 100 000,00 € (cf. budget annexe du LDA ci-après).

Fonction 8 : transports

Fonction	Programme	Action	Section de fonctionnement Voté 2023 (€)		Section de fonctionnement Projet de DM 2023 (€)	
			Dépense	Recette	Dépense	Recette
8 TRANSPORTS	Aménagement foncier ouvrages linéaires	Aménagement foncier et développement agri-environnemental	17 247,00		-7 247,00	
		Aménagement foncier ouvrages linéaires	17 247,00	0,00	-7 247,00	0,00

Fonction	Programme	Action	Section d'investissement Voté 2023 (€)		Section d'investissement Projet de DM 2023 (€)	
			Dépense	Recette	Dépense	Recette
8 TRANSPORTS	Aménagement foncier ouvrages linéaires	Aménagement foncier et développement agri-environnemental	340 000,00	400 000,00	-151 577,49	
		Aménagement foncier ouvrages linéaires	340 000,00	400 000,00	-151 577,49	0,00
	Infrastructures portuaires et fluviales	Port d'Etaples	1 480 000,00		-994 928,01	
		Infrastructures portuaires et fluviales	1 480 000,00	0,00	-994 928,01	0,00
	Routes et mobilité	Maintenance du réseau routier	40 793 970,44		3 001 746,34	
		Mobilité durable	9 027 869,51	473 000,00	-10 500,00	
		Modernisation du réseau routier	21 887 260,41	1 470 000,00		
		Routes - acquisitions foncières	914 756,63	550 000,00		
		Routes - recettes et dépenses diverses	2 777 402,12		170 508,91	
		Routes - subventions d'équipement	5 473 456,03	1 000 000,00	155 000,00	
		Routes et mobilité	80 874 715,14	3 493 000,00	3 316 755,25	0,00

Programme Aménagement foncier ouvrages linéaires

Action Aménagement foncier et développement agri-environnemental

Le règlement des factures pour l'aménagement de la déviation Ourton-Divion - RD 941 nécessite un ajustement à la baisse des crédits de paiement en fonctionnement de 7 247,00€.

D'autre part, l'état d'avancement de l'AFAF du Canal Seine Nord Europe nécessite une baisse des crédits d'investissement de 151 577,49 €.

Programme Infrastructures portuaires et fluviales

Action Port d'Etaples

Dépenses d'investissement : - 994 928,01 €

L'ajustement des crédits de paiement en investissement se répartit ainsi :

- Une diminution de 209 928,00 € relative au marché de dragage (coûts réels des travaux) dans l'emprise portuaire d'Etaples-sur-Mer.
- Une diminution de 785 000,01 € liée au décalage des études et des travaux d'aménagement de l'espace public de convivialité sur le port.

Programme Routes et mobilité

Action Maintenance du réseau routier

En investissement, l'ajustement des crédits de paiement à la hausse de 3 001 746,34 € correspond à l'avancement de certaines opérations, notamment en maintenance en milieu urbain, en maintenance du réseau routier et en équipements de la route.

Action Mobilité durable

En investissement, l'ajustement des crédits de paiement à la baisse de 10 500,00 € résulte d'un ajustement des dépenses liées à l'avancement des projets.

Action Routes - Recettes et dépenses diverses

En investissement, l'ajustement des crédits de paiement à la hausse de 170 508,91 € correspond aux besoins réels pour l'acquisition de matériel, notamment pour le verdissement de la flotte.

Action Routes - Subventions d'équipement

En investissement, un ajustement des crédits de paiement à la hausse de 155 000,00 € est proposé afin de permettre le versement des soultes liées aux déclassements des routes départementales.

Budget annexe : Laboratoire départemental d'analyses

Fonction	Programme	Action	Section de fonctionnement Voté 2023 (€)		Section de fonctionnement Projet de DM 2023 (€)	
			Dépense	Recette	Dépense	Recette
6 ACTION ECONOMIQUE	Laboratoire départemental d'analyses	Développement des compétences	9 500,00			
		Immobilier Laboratoire	159 742,51			
		Moyens généraux	1 117 781,64	3 027 200,00		100 000,00
		Personnel - laboratoire départemental	1 605 000,00	510,00	100 000,00	
		Recettes et dépenses diverses				
		Systèmes d'information	54 685,85			
		Laboratoire départemental d'analyses	2 946 710,00	3 027 710,00	100 000,00	100 000,00

Programme Laboratoire départemental d'analyses

Un ajustement des dépenses de rémunérations du personnel du LDA est proposé à hauteur de 100 000,00 € pour prendre en compte les évolutions statutaires et les décisions gouvernementales.

Afin d'équilibrer le budget annexe, une majoration équivalente de la participation du budget principal est prévue en recettes en fonctionnement du LDA.

Annexe 1 :

Détail des inscriptions proposées par sous-programme

Fonction 6 ACTION ECONOMIQUE - Programme : Aménagement foncier						
Action : Aménagement foncier et développement agri-environnemental						
			Section de fonctionnement Voté 2023 (€)		Section de fonctionnement Projet de DM 2023 (€)	
Code sous-programme	Descriptif sous-programme	CDR	Dépense	Recette	Dépense	Recette
C04-631E03	Etudes d'aménagement - Second aménagement foncier HOE	DDAE/SAFB	19 721,00		5 695,48	
C04-631F02	Frais connexes aux travaux de remembrement	DDAE/SAFB	40 000,00		-16 800,00	
			59 721,00	0,00	-11 104,52	0,00

Fonction 6 ACTION ECONOMIQUE - Programme : Aménagement foncier						
Action : Aménagement foncier et développement agri-environnemental						
			Section d'investissement Voté 2023 (€)		Section d'investissement Projet de DM 2023 (€)	
Code sous-programme	Descriptif sous-programme	CDR	Dépense	Recette	Dépense	Recette
C04-631F22	AFAF - Aménagement Foncier Agricole et Forestier 2013 - MO	DDAE/SAFB	85 807,00		5 520,00	
C04-631F33	AFAF - Aménagement foncier agricole et forestier 2018 - MO	DDAE/SAFB	90 000,00		-5 520,00	
			175 807,00	0,00	0,00	0,00

Fonction 6 ACTION ECONOMIQUE - Programme : Aménagement foncier						
Action : Schéma directeur départemental boisement						
			Section de fonctionnement Voté 2023 (€)		Section de fonctionnement Projet de DM 2023 (€)	
Code sous-programme	Descriptif sous-programme	CDR	Dépense	Recette	Dépense	Recette
C04-631E05	Etudes d'aménagement - Réglementation des boisements	DDAE/SAFB	1 695,00		7 656,20	
			1 695,00	0,00	7 656,20	0,00

Fonction 6 ACTION ECONOMIQUE - Programme : Aménagement foncier ouvrages linéaires						
Action : Aménagement foncier et développement agri-environnemental						
			Section d'investissement Voté 2023 (€)		Section d'investissement Projet de DM 2023 (€)	
Code sous-programme	Descriptif sous-programme	CDR	Dépense	Recette	Dépense	Recette
C04-631I18	AFAF connexe aux ouvrages linéaires 2016 - RD	DDAE/SAFB			5 800,00	
C04-631I19	AFAF connexe aux ouvrages linéaires 2017 - RD	DDAE/SAFB	39 000,00		3 000,00	
			39 000,00	0,00	8 800,00	0,00

Fonction 6 ACTION ECONOMIQUE - Programme : Pêche aquaculture et filière halieutique						
Action : Aide à la pêche, aquaculture et filière halieutique						
			Section de fonctionnement Voté 2023 (€)		Section de fonctionnement Projet de DM 2023 (€)	
Code sous-programme	Descriptif sous-programme	CDR	Dépense	Recette	Dépense	Recette
C04-631D06	Développement halieutique durable et solidaire	DDAE/SDT	120 000,00		-70 000,00	
			120 000,00	0,00	-70 000,00	0,00

Fonction 6 ACTION ECONOMIQUE - Programme : Pêche aquaculture et filière halieutique						
Action : Aide à la pêche, aquaculture et filière halieutique						
			Section d'investissement Voté 2023 (€)		Section d'investissement Projet de DM 2023 (€)	
Code sous-programme	Descriptif sous-programme	CDR	Dépense	Recette	Dépense	Recette
C04-631D06	Développement halieutique durable et solidaire	DDAE/SDT	546 331,24		-245 223,85	
			546 331,24	0,00	-245 223,85	0,00

Fonction 6 ACTION ECONOMIQUE - Programme : Soutien au développement de la filière agricole						
Action : Aide au développement d'une agriculture plurielle						
			Section de fonctionnement Voté 2023 (€)		Section de fonctionnement Projet de DM 2023 (€)	
Code sous-programme	Descriptif sous-programme	CDR	Dépense	Recette	Dépense	Recette
C04-631C04	Développement agricole durable et solidaire	DDAE/SDT	724 050,00		-54 620,00	
			724 050,00	0,00	-54 620,00	0,00

Fonction 6 ACTION ECONOMIQUE - Programme : Soutien au développement de la filière agricole						
Action : Aide au développement d'une agriculture plurielle						
			Section d'investissement Voté 2023 (€)		Section d'investissement Projet de DM 2023 (€)	
Code sous-programme	Descriptif sous-programme	CDR	Dépense	Recette	Dépense	Recette
C04-631C04	Développement agricole durable et solidaire	DDAE/SDT	548 000,00		-300 000,00	
			548 000,00	0,00	-300 000,00	0,00

Fonction 6 ACTION ECONOMIQUE - Programme : Soutien au développement de la filière agricole						
Action : Soutien au développement de la filière agricole						
			Section de fonctionnement Voté 2023 (€)		Section de fonctionnement Projet de DM 2023 (€)	
Code sous-programme	Descriptif sous-programme	CDR	Dépense	Recette	Dépense	Recette
C04-631A01	Participation au fonctionnement du Laboratoire Départemental d'Analyses	DF/SELB	1 016 390,00		100 000,00	
			1 016 390,00	0,00	100 000,00	0,00

Fonction 8 TRANSPORTS - Programme : Aménagement foncier ouvrages linéaires						
Action : Aménagement foncier et développement agri-environnemental						
			Section de fonctionnement Voté 2023 (€)		Section de fonctionnement Projet de DM 2023 (€)	
Code sous-programme	Descriptif sous-programme	CDR	Dépense	Recette	Dépense	Recette
C04-843K01	Etudes d'aménagement	DDAE/SAFB	17 247,00		-7 247,00	
			17 247,00	0,00	-7 247,00	0,00

Fonction 8 TRANSPORTS - Programme : Aménagement foncier ouvrages linéaires							
Action : Aménagement foncier et développement agri-environnemental							
Section d'investissement Voté 2023 (€)				Section d'investissement Projet de DM 2023 (€)			
Code sous-programme	Descriptif sous-programme	CDR	Dépense	Recette	Dépense	Recette	
C04-853B05	AFAF - connexe aux ouvrages linéaires (MOD) - CSNE	DDAE/SAFB	340 000,00	400 000,00	-151 577,49		
			340 000,00	400 000,00	-151 577,49		0,00

Fonction 8 TRANSPORTS - Programme : Infrastructures portuaires et fluviales							
Action : Port d'Etapes							
Section d'investissement Voté 2023 (€)				Section d'investissement Projet de DM 2023 (€)			
Code sous-programme	Descriptif sous-programme	CDR	Dépense	Recette	Dépense	Recette	
C04-854A06	Etudes et travaux - Port Départemental d'Etapes	SGPADT/MPE	550 000,00		-209 928,00		
C04-854A13	Travaux de réhabilitation des bâtiments du port d'Etapes	SGPADT/MPE	930 000,00		-785 000,01		
			1 480 000,00	0,00	-994 928,01		0,00

Fonction 8 TRANSPORTS - Programme : Routes et mobilité							
Action : Maintenance du réseau routier							
Section d'investissement Voté 2023 (€)				Section d'investissement Projet de DM 2023 (€)			
Code sous-programme	Descriptif sous-programme	CDR	Dépense	Recette	Dépense	Recette	
C04-843B09	Gestion et intervention sur le domaine public	PADT/DM2R	184 567,74		-150 000,00		
C04-843F02	Maintenance des RD en milieu urbain	PADT/DM2R	10 075 945,29		701 699,08		
C04-843F09	Maintenance du réseau routier	PADT/DM2R	23 353 857,80		1 969 803,15		
C04-843F10	Equiperment de la route	PADT/DM2R	4 130 814,75		480 244,11		
			37 745 185,58	0,00	3 001 746,34		0,00

Fonction 8 TRANSPORTS - Programme : Routes et mobilité							
Action : Mobilité durable							
Section d'investissement Voté 2023 (€)				Section d'investissement Projet de DM 2023 (€)			
Code sous-programme	Descriptif sous-programme	CDR	Dépense	Recette	Dépense	Recette	
C04-843E01	Pistes cyclables (Maîtrise d'ouvrage)	DM2R/SMMO	8 111 572,19	473 000,00	-1 560 313,17		
C04-843E02	Pistes cyclables (Subvention)	DM2R/SMMO	813 397,32		1 493 660,94		
C04-843E06	Aires de covoiturage (Maîtrise d'ouvrage)	DM2R/SMMO	30 100,00		6 152,23		
C04-845G05	Aires de covoiturage (Subvention)	DM2R/SMMO	72 800,00		50 000,00		
			9 027 869,51	473 000,00	-10 500,00		0,00

Fonction 8 TRANSPORTS - Programme : Routes et mobilité							
Action : Modernisation du réseau routier							
Section d'investissement Voté 2023 (€)				Section d'investissement Projet de DM 2023 (€)			
Code sous-programme	Descriptif sous-programme	CDR	Dépense	Recette	Dépense	Recette	
C04-843A01	Opérations structurantes	DM2R/SMMO	5 812 816,00	200 000,00	-1 502 100,30		
C04-843A11	Interventions sur réseau structurant	DM2R/SMMO	12 694 185,87		1 502 100,30		
			18 507 001,87	200 000,00	0,00		0,00

Fonction 8 TRANSPORTS - Programme : Routes et mobilité							
Action : Routes - recettes et dépenses diverses							
Section d'investissement Voté 2023 (€)				Section d'investissement Projet de DM 2023 (€)			
Code sous-programme	Descriptif sous-programme	CDR	Dépense	Recette	Dépense	Recette	
C04-800G01	Acquisition, entretien et consommables véhicules PADT	DM2R/SM3R	2 777 402,12		170 508,91		
			2 777 402,12	0,00	170 508,91		0,00

Fonction 8 TRANSPORTS - Programme : Routes et mobilité							
Action : Routes - subventions d'équipement							
Section d'investissement Voté 2023 (€)				Section d'investissement Projet de DM 2023 (€)			
Code sous-programme	Descriptif sous-programme	CDR	Dépense	Recette	Dépense	Recette	
C04-845I01	Subventions d'équipement aux communes et autres départements	SGPADT/SVPD	1 455 000,00		155 000,00		
			1 455 000,00	0,00	155 000,00		0,00

Fonction 6 ACTION ECONOMIQUE - Programme : Laboratoire départemental d'analyses							
Action : Moyens généraux							
Section de fonctionnement Voté 2023 (€)				Section de fonctionnement Projet de DM 2023 (€)			
Code sous-programme	Descriptif sous-programme	CDR	Dépense	Recette	Dépense	Recette	
C04-LDA15	Fonctionnement spécifique LDA	LDA/SAF/LDA	760 784,63	3 027 200,00		100 000,00	
			760 784,63	3 027 200,00	0,00	100 000,00	

Fonction 6 ACTION ECONOMIQUE - Programme : Laboratoire départemental d'analyses							
Action : Personnel - laboratoire départemental							
Section de fonctionnement Voté 2023 (€)				Section de fonctionnement Projet de DM 2023 (€)			
Code sous-programme	Descriptif sous-programme	CDR	Dépense	Recette	Dépense	Recette	
C04-LDA10	Rémunérations LDA	DRH/REM Rémunérations - LDA	1 605 000,00	510,00	100 000,00		
			1 605 000,00	510,00	100 000,00		0,00

Annexe 2

Affectations complémentaires

Numéro du dossier	Libellé du dossier	Affectation initiale	Affectation complémentaire	Affectation actualisée
2015-00179-11	RD 939 AUBIGNY EN ARTOIS-SAVY BERLETTE PR 161+335 à 162+460-Purges ponctuelles	86 300.00	-2 890.75	83 409.25
2017-00224-08	A21-RD301- Réparations chaussées RD 937 suite aux déviations	25 000.00	-12 045.84	12 954.16
2015-00180-13	ARG Sécurisation rte de Bucquoy suite ouverture rocade sud	36 000.00	-102.00	35 898.00
2015-00180-10	ARG travaux avant déclassement ARRAS Rocade Sud	479 000.00	-1 950.74	477 049.26
2015-00180-12	ARG RD 60 AGNY - Renforcement suite mise en service.	310 000.00	-855.07	309 144.93
2021-02290-02	RD248E1 - Guînes - OA 1990 - Travaux préparatoires	43 909.93	-7 482.95	36 426.98
2022-01125-01	RD229-SAINT-FOLQUIN-OA1756-Réfection	400 000.00	200 000.00	600 000.00
2017-00275-03	AUD RD 341 THEROUANNE	160 000.00	-25 834.64	134 165.36
2023-01570-01	RD 341 Senlecques Therouanne- Renforcement	3 550 000.00	100 000.00	3 650 000.00
2023-01571-01	RD 942 gestion patrimoniale couche de roulement	2 000 000.00	800 000.00	2 800 000.00
2019-07181-01	Convention CEREMA	130 000.00	-30 000.00	100 000.00
2015-00181-01	Travaux de réhabilitation et création de pistes cyclables sur la RD 219	9 676 000.00	150 000.00	9 826 000.00
2020-01186-02	RD 42 BIACHE SAINT VAAST OA 0978 Inspection détaillée	7 000.00	-946.00	6 054.00
2021-02039-01	2021-Diagnostic bassins	170 000.00	70 000.00	240 000.00
2022-01098-05	ARG-RD 7 RUYAULCOURT-Diagnostic géotechnique-Recherche cavité	35 500.00	-417.76	35 082.24
2021-02287-01	EV4 - Continuité Vélomaritime	5 200 000.00	60 000.00	5 260 000.00
2019-01640-06	LH 2662 -Petit matériel MDADT	11 469.90	-3 724.00	7 745.90
2021-02042-02	2662-Outillage, petits matériel	104 900.00	-1 282.60	103 617.40
2022-01089-01	Acquisition de matériel CMB	30 000.00	-2 189.29	27 810.71
2023-01506-06	LH Petits matériels 2023	5 050.00	3 724.00	8 774.00
2021-02054-02	ARG Signalétique aires de covoiturage 2021	2 500.00	-442.84	2 057.16
2021-02054-06	ART Signalétique aires de covoiturage 2021	5 400.00	-721.23	4 678.77
2021-02201-01	Aire de covoiturage de LICQUES - RD217 RD215	45 000.00	-13 665.96	31 334.04
2020-03911-01	RD1 -PR5+807 et RD 7 PR36+562-BAILLEULMONT BAILLEULVAL-OA453 et 460-Maçonnerie	45 528.00	-151.20	45 376.80
2020-01216-01	RD70 PR 3+216 OA1053 CHOCQUES	70 000.00	-14 179.60	55 820.40
2022-01039-01	RD 56 DUISANS PR 3+975 OA 78 - Dépose et remplacement de défenses de berges	25 000.00	-656.44	24 343.56
2022-01040-01	RD 19 INCHY EN ARTOIS PR 18+871 OA 968 - Curage sous ouvrage et réalisation longrine gardes c	50 000.00	-500.00	49 500.00
2022-01041-01	RD 62 AGNEZ LES DUISANS PR 13+936 OA 479-Réalisation soutènement et refection peinture gard	60 000.00	-149.60	59 850.94
2022-01043-01	RD 1 BAILLEULMONT PR 17+085 OA 454 - Colmatage des fractures, réparation de l'éclat du bandea	50 000.00	-806.00	49 194.00
2022-01044-01	RD 943 CHOCQUES PR 33+164 OA 1011 - Traitement et réparation des aciers apparents, des fissure	130 000.00	-11 445.69	118 554.31
2022-01045-01	RD 943 NORRENT FONTES PR 47+922 OA 1611 - Réparation bétons altérés, traitement des poutres	40 000.00	-11 320.00	28 680.00
2022-01047-01	RD 943 MAZINGHEM PR 49+242 OA 1612 - Reprise fissures et refection des maçonneries voute et p	45 000.00	-2 282.17	42 717.83
2022-01049-01	RD 185 LIERES PR 4+832 OA 1676 - Réfection des maçonneries, rejointoiement complet, confortem	40 000.00	-2 468.44	37 531.56
2023-01539-01	RD 191 LICQUES OA 1968 PR 30+156 - Démolition et reconstruction des murs, trottoirs, garde-corps	30 000.00	-600.00	29 400.00
2023-01540-01	RD 943 LOUCHES OA 1710 PR 84+959 -Empierrement, dispositifs de retenue et assainissement	20 000.00	-1 127.60	18 872.40
2023-01544-01	RD 225 LOUCHES OA 1777B PR 23+917 - Dispositifs de retenue et assainissement	55 000.00	-7 025.20	47 974.80
2023-01545-01	RD 943 NIELLES-LES-ARDRES OA 1712 PR 86+343 - Dévégétalisation et empierrement	15 000.00	-884.40	14 115.60
2023-01546-01	RD 943 LOUCHES OA 1711 PR 85+750 - Dévégétalisation et empierrement	15 000.00	-903.60	14 096.40
2023-01562-01	RD 113E2 BEAURAINVILLE OA 2355 PR 46+174 - Rescellement des piles	10 000.00	-1 027.00	8 973.00
2022-01138-02	ANNEZIN-Collège Liberté-Etude itinéraire cyclable sécurisé	10 570.00	-227.20	10 342.80
2022-01141-08	RD 127 CALAIS OA 1967A PR 56+838 Dossier loi sur l'eau	4 800.00	-516.00	4 284.00
2019-03108-03	LIEVIN RD58G Avenue François Mitterrand PR18+ 226 à PR19+519 Aménagement d'une voie verte av	199 600.00	-82 974.85	116 625.15
2020-02574-01	RD 937 SAINS EN GOHELLE PR 15+150 à 15+630 Avenue François Mitterrand - Réaménagement de	360 000.00	-4 402.49	355 597.51
2021-02439-03	Conv. MMU-RD 59 PR 9+864 à 10+030 WANQUETIN-Rue de la Mairie, rue de Wetz et d'Arras (en parti	48 013.00	-5 540.05	42 472.95
2021-02451-01	RD 89 PR 0+715 à 0+1135 DIEVAL Rue de Bourg - Borduration, assainissement, chaussée	180 000.00	-3 804.73	176 195.27
2021-02452-01	RD 57 PR 12+930 à 13+655 FRESNICOURT LE DOLMEN Rue Jean Jaurès - Borduration, assainisse	250 790.00	-6.40	250 783.60
2021-04908-02	Avance MMU-RD 173E1 PR 5+000 à 5+360 LAVENTIE Rue de la gare Borduration - Assainissement -	50 000.00	-50 000.00	0.00
2021-04908-03	Conv. MMU-RD 173E1 PR 5+000 à 5+360 LAVENTIE Rue de la gare Borduration - Assainissement - F	50 000.00	-3 000.00	47 000.00
2021-02567-01	RD 146 E1 PR 15+510 à 15+910 16+650 à 16+770 BREXENT-ENOCQ Rue de l'école et rue Saint Ro	161 600.00	-69.62	161 530.38
2022-05709-01	RD 167 PR 3+850 à 4+740, RD 167E1 PR 10+710 à 10+747 et RD 167E2 PR 13+310 à 13+465 VIOL	355 000.00	10 000.00	365 000.00
2022-02580-02	Conv-MMU-RD 23 BEAUDRICOURT PR 21+885 à 21+914 Rue de Sus St Léger - Travaux de bordurati	8 829.00	-1 722.25	7 106.75
2022-02592-01	RD 12 ABLAINZEVILLE PR 0+642 à 0+941 Rue St Pierre - Borduration, trottoirs, assainissement et ré	92 000.00	-693.49	91 306.51
2022-02592-03	Conv-MMU-RD 12 ABLAINZEVILLE PR 0+642 à 0+941 Rue St Pierre - Borduration, trottoirs, assainiss	42 663.00	-1 624.37	41 038.63
2022-02593-01	RD 62 BERNEVILLE PR 8+460 à 8+640 Rue de Beaumetz - Borduration, trottoirs et réfection couche d	60 000.00	-721.49	59 278.51
2022-02594-02	Conv-MMU-RD 55 ETRUN PR 2+220 à 2+380 ETRUN Rue du Mont César - Travaux de borduration et	9 020.00	-1 662.99	7 357.01
2022-02595-02	Conv-MMU-RD 9 HAUCOURT PR 22+315 à 22+720 Rue du Général De Gaulle - Borduration, trottoirs	18 491.00	-0.50	18 490.50
2022-02583-01	RD 185 ECQUEDECQUES PR 2+260 à 2+450 Rue Principale - Borduration, assainissement, chauss	115 000.00	-192.21	114 807.79
2022-02583-03	Conv-MMU-RD 185 ECQUEDECQUES PR 2+260 à 2+450 Rue Principale - Borduration, assainissem	45 000.00	-23 000.00	22 000.00
2022-02648-01	RD 218 POLINCOVE PR 5+1100 à 6+250 Route de Gravelines - Borduration, Assainissement pluvial	125 000.00	-7 557.43	117 442.57
2022-05746-02	OSMOC-RD 225 PR 27+110 à 28+095 AUTINGUES Sécurisation de la Rue de Louches et Route d'Arc	38 970.00	-8 633.20	30 336.80
2023-02608-01	AVANCE RD 195-212 HELFAUT PR 13+700 à 13+858-3+125 à 3+250 rue de l'argilliere -	10 000.00	2 500.00	12 500.00
2023-02608-02	MOU-RD 195-212 HELFAUT PR 13+700 à 13+858-3+125 à 3+250 rue de l'argilliere -	10 000.00	2 500.00	12 500.00
2019-01417-01	RD6 PUISIEUX PR18+002 à PR19+490 couche de roulement purges	128 151.71	-3 170.76	124 980.95
2019-01419-01	RD950 Saint Laurent Blangy - Giratoire Actiparc	80 000.00	-116.03	79 883.97
2019-01560-01	RD943 ARDRES PR88+767 à PR89+253 couche de roulement purges	150 000.00	-343.97	149 656.03
2020-01191-08	ARG Fourniture matériaux Régie	308 100.00	-1 169.10	306 930.90
2020-01199-01	RD950 GAVRELLE - FRESNES LES MONTAUBAN PR 6+500 à 11+500 Purges semi profondes	370 000.00	-395.20	369 604.80
2020-01203-01	RD1 THIEVRES-FAMECHON-PAS EN ARTOIS PR 2+000 à 2+465/4+361 à 4+401/5+444 à 5+874 Pur	125 000.00	-137.26	124 862.74

2020-01205-01	RD937 NEUVILLE ST VAAST PR 3+206 à 3+941 Réfection tapis	195 000.00	-498.07	194 501.93
2020-01209-01	RD919 AYETTE PR 10+950 à 12+170 Purges semi profondes + tapis en agglomération	280 000.00	-66.87	279 933.13
2020-02514-05	RD 917 Beaurains phase 2	175 000.00	-392.72	174 607.28
2020-03929-01	RD939 - PR184+500, 183+600, 181+000 WANCOURT, FEUCHY, TILLOY LES MOFFLAINES - Reprise	46 800.00	-118.80	46 681.20
2020-01192-23	RD 225 LOUCHES PR 25+485 – Traversée de chaussée suite inondations	13 500.00	-13 500.00	0.00
2020-01192-38	CAL-RD 224 NORTKERQUE - GB en purges - Couche de roulement BBSG	60 000.00	-342.06	59 657.94
2020-01294-01	RD940 OYE-PLAGE PR 91+947 à 92+429 Couche de roulement	83 000.00	-5 960.52	77 039.48
2021-02056-07	ARG-RD 341 BEURAINS PR 0 à 1+200-Réfection tapis	90 353.24	-1 328.72	89 024.52
2021-02056-12	ARG RD 38 GUEMAPPE-CHERISY PR 10+985 à 11+225	14 000.00	-184.09	13 815.91
2021-02056-15	ARG RD 257 LE SOUICH Sape	17 000.00	-103.08	16 896.92
2021-02056-20	ARG-Intervention G5 cavités - SAULTY RD26	79 000.00	-14 498.33	64 501.67
2021-02057-02	ARG-TNI < 1 000 2021	4 500.00	-103.43	4 396.57
2021-02072-01	RD 939 TILLOY LES MOFFLAINES - FEUCHY PR GIR 7 - Réfection tapis	95 000.00	-820.88	94 179.12
2021-02082-01	RD 939 VILLERS LES CAGNICOURT (LABRIOCHE) PR 196+742 à 196+766 - Renforcement et réfect	63 000.00	-1 685.58	61 314.42
2021-02087-01	RD 15 SAINS LES MARQUION PR 13+657 à 13+703 - Renforcement, réfection tapis en agglomératio	26 000.00	-1 554.29	24 445.71
2021-02689-01	ARG Fourniture matériaux Régie	293 847.00	-573.86	293 273.14
2021-02056-17	ART-RD943 PR29+510 à 29+585 reprise d'ornières	35 000.00	-2 791.02	32 208.98
2021-02118-01	RD 181E5 LABEVRIERE PR 26+809 à 28+307 - Réparations ponctuelles - ECF	160 000.00	-865.32	159 134.68
2021-02058-02	RD 127 et 204-Travaux ruisseau d'Ecames	40 590.23	-8 000.00	32 590.23
2021-02209-01	RD 215 FRETHUN GIR 145 - Giratoire Mairie - Mémorial OTAN	170 000.00	-3 183.51	166 816.49
2021-02213-01	RD 943 ARDRES GIR 434 - Giratoire couche de roulement et purges en GB	90 000.00	-18.72	89 981.28
2021-02234-01	RD 40 MERICOURT PR 1+790 à 4+450 - Renouvellement de la couche de roulement en BBTM 0/6	280 000.00	-1 441.51	278 558.49
2021-02235-01	RD 262 MERICOURT - SALLAUMINES PR 1+085 à 1+350 - Purges et réfection couche de roulement	80 000.00	-188.33	79 811.67
2021-02254-01	RD 901 ATTIN PR 17+490 à 18+950 - Renforcement de chaussée - Purges	835 700.00	-12.50	835 687.50
2021-02267-01	RD 343 PREURES PR 44+000 à 44+410 - Aménagement de l'entrée du hameau de Sehen	312 400.00	-63.39	312 336.61
2022-01087-08	RD 186/188 ISBERGUES Renaturation bassin « Rond-point des Orgues »	15 000.00	-2 225.00	12 775.00
2022-00892-01	RD 49 THELUS PR 5+660 à 6+580 - Réfection ECF	109 000.00	-890.71	108 109.29
2022-00905-01	RD 35 BOISLEUX AU MONT et BOISLEUX St MARC PR 8+234 à 8+432 et 10+010 à 10+095 - Purges s	60 000.00	-2 032.87	57 967.13
2022-01211-03	ARG-RD 42 SAINT LAURENT BLANGY-Affaissement de chaussée	8 605.40	-39.32	8 566.08
2022-01211-15	ARG RD 7 RUYAULCOURT Sape	48 000.00	-6 070.84	41 929.16
2022-01211-26	ARG-RD 59 SOMBRIN PR 19+635-Sape	15 000.00	-132.55	14 867.45
2022-01214-09	ARG - Interventions 2022	4 477.85	-10.55	4 467.30
2022-01214-26	ARG 22/004-RD 55 au PR 2 + 610-ETRUN	4 440.00	-138.84	4 301.16
2022-00923-01	RD 941 OURTON - DIEVAL PR 124+600 à 128+020 - Purges	150 000.00	-0.01	149 999.99
2022-00926-01	RD 179 NOEUX LES MINES PR 5+984 à 6+395 - Renforcement GB et Tapis BBMA	190 000.00	-1 759.31	188 240.69
2022-01211-22	ART RD 57E2 FRESNICOURT PR 26+450 à 26+665 Déformation tapis	20 000.00	-170.49	19 829.51
2022-00984-01	RD 231 ARDRES - BREMES LES ARDRES PR 22+240 à 22+986 - Purges ponctuelles	160 000.00	-280.53	159 719.47
2022-00986-01	RD 191 SANGHEN PR 32+580 à 32+620 - Chaussées drainantes - Tapis	30 000.00	-103.40	29 896.60
2022-00987-01	RD 244 PIHEN LES GUINES PR 9+050 à 9+150 - Purges profondes	20 000.00	-3 490.81	16 509.19
2022-00988-01	RD 245 CALAIS PR 8+136 à 8+350 - Purges en GB - Tapis BBSG	130 000.00	-54.51	129 945.49
2022-00990-01	RD 224 NORTKERQUE PR 12+270 à 12+800 - Purges en GB - Tapis BBSG	150 000.00	-4 620.48	145 379.52
2022-01211-19	CAL-RD 227 LANDRETHUN LEZ ARDRES-Affouillement	50 000.00	-15 454.59	34 545.41
2022-01211-32	CAL - RD 230 OFFEKERQUE Talus	50 000.00	-6 777.44	43 222.56
2022-01214-13	CAL - Interventions 2022	70 867.82	-3 692.92	67 174.90
2022-02301-11	CAL Travaux préparatoires - ECF 2022	123 792.00	-4 011.11	119 780.89
2022-00991-01	RD 917 CARVIN PR 55+360 à 57+546 - Granuchappe acoustique - Giratoire saneg - Protection piste	380 000.00	-4 102.88	375 897.12
2022-01010-01	RD 954 LIBERCOURT PR 4+656 à 5+415 - ECF - Purges légères - pavés	70 000.00	-3 255.59	66 744.41
2022-02301-12	LH Fourniture matériaux Régie 2022	49 000.00	-2 251.50	46 748.50
2022-01014-01	RD 901 CAMPIGNEULLES LES PETITES - ECUIRES PR 10+238 à 12+000 - Renforcement de chauss	856 600.00	-50.03	856 549.97
2022-01016-01	RD 70E7-70E3 PERNES PR 44+000 à 44+225-34+000 à 34+047 - Purges ponctuelle et refectio cou	75 000.00	-37.46	74 962.54
2022-01020-01	RD 940 CUCQ PR 20+215 à 21+000 - Purges Chaussée et couche de roulement	372 700.00	-58.36	372 641.64
2022-01022-01	RD 70 PERNES PR 17+131 à 17+320 - Purges ponctuelles et refectio couche de roulement	90 000.00	-933.98	89 066.02
2022-01087-05	BERCK Le Fliers Aménagement de berges en technique végétales - Fascines	40 000.00	-444.80	39 555.20
2022-02301-15	MT Travaux préparatoires - ECF 2022	366 000.00	-666.77	365 333.23
2023-01385-01	RD 937 MONT-BERNANCHON/ROBECQ PR 37+500 à 38+700 - Purges	90 000.00	10 000.00	100 000.00
2018-06802-01	MDADT ARG ABRIBUS	10 000.00	-2 383.30	7 616.70
2019-02613-02	ARG - Panneaux fibre optique 2019	60 000.00	-2 693.09	57 306.91
2020-07619-07	ARG - Signalisation verticale de police	26 000.00	-86.73	25 913.27
2020-03401-01	Signalisation Horizontale 2020 - MDADTC	182 600.00	-202.32	182 397.68
2021-05106-01	ARG SIGNALISATION VERTICALE DIRECTIONNELLE 2021	47 000.00	-945.75	46 054.25
2021-03578-01	CAL SIGNALISATION HORIZONTALE 2021	67 850.00	-218.22	67 631.78
2021-02203-01	RD 228 PR 1+570 à 1+760 - Plantations mixtes	6 000.00	-3 762.53	2 237.47
2021-02203-02	RD 304 PR 10+950 à 12+190 - Plantations mixtes	28 640.00	-8 797.63	19 842.37
2021-02203-03	RD 231 PR 17+500 à 19+265 - Plantations mixtes	18 860.00	-904.90	17 955.10
2022-01215-20	ART-S.verticale directionnelle	42 000.00	-122.98	41 877.02
2022-01215-09	CAL-Signalisation horizontale 2022	108 289.10	-659.60	107 629.50
2022-01215-04	MT-Dégâts liés à l'hiver sur équipements de la route	76 200.00	-29.09	76 170.91
2010-03213 - 1	Diagnostic des infrastructures portuaires et des équipements submersibles	58 126.00	-27 030.00	31 096.00

Conseil départemental du Pas-de-Calais

Projet de décision modificative 2023

5^{ème} Commission :

Solidarité territoriale et partenariats

Réunion du 6 novembre 2023



Pas·de·Calais
Le Département

La 5^{ème} Commission « Solidarité territoriale et partenariats » est concernée par les politiques publiques (fonctions M.57) suivantes :

- **Fonction 0 : services généraux**, au titre des actions européennes et de coopération internationale ;
- **Fonction 1 : sécurité**, en matière de sécurité civile, au titre de la participation au fonctionnement du SDIS et de la construction de centres d'incendie et de secours ;
- **Fonction 2 : enseignement, formation professionnelle et apprentissage**, dans la dynamique de la contractualisation ;
- **Fonction 3 : culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs**, dans la dynamique de la contractualisation ;
- **Fonction 4 : santé et action sociale**, dans la dynamique de la contractualisation ;
- **Fonction 5 : aménagement des territoires et habitat**, au titre des partenariats territoriaux innovants et du fonctionnement du CAUE, et en matière d'accessibilité des services au public ;
- **Fonction 6 : action économique**, dans la dynamique de la contractualisation ;
- **Fonction 7 : environnement**, au titre de la protection des espaces naturels et de l'aménagement du Grand Site de France ;
- **Fonction 8 : transports**, dans la dynamique de la contractualisation.

Précision méthodologique :

Les deux tableaux de synthèse des crédits figurant ci-après (un par section) reprennent la segmentation en fonction/programme inaugurée lors du budget primitif 2014. Ils font apparaître l'exhaustivité des crédits votés sur l'exercice 2023. Les colonnes dédiées au projet de DM 2023 comprennent :

- des cases alimentées par les données enregistrées dans Grand Angle si le programme fait l'objet de mouvements proposés au vote ;
- des cases vides si le programme ne fait pas l'objet de mouvements proposés au vote.

Section de fonctionnement :

Fonction	Programme	Section de fonctionnement Voté 2023 (€)		Section de fonctionnement Projet de DM 2023 (€)	
		Dépense	Recette	Dépense	Recette
0 SERVICES GENERAUX	Europe et international	278 974,43		-95 028,80	
1 SECURITE	Sécurité civile	60 000,00			
	Sécurité incendie et secours	85 682 000,00	503 554,00		
5 AMENAGEMENT DES TERRITOIRES ET HABITAT	Aménagement et développement local	5 242 828,00		-2 800 000,00	
7 ENVIRONNEMENT	Environnement	8 027 676,00	499 000,00	-63 858,00	
Total Fonctionnement :		99 291 478,43	1 002 554,00	-2 958 886,80	0,00

Section d'investissement :

Fonction	Programme	Section d'investissement Voté 2023 (€)		Section d'investissement Projet de DM 2023 (€)	
		Dépense	Recette	Dépense	Recette
1 SECURITE	Sécurité incendie et secours	2 100 000,00		1 200 000,00	
2 ENSEIGNEMENT, FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE	Innovation territoriale	157 631,28		-105 000,00	
3 CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	Innovation territoriale	1 579 936,87		-525 036,87	
4 SANTE ET ACTION SOCIALE	Innovation territoriale	356 987,06		2 485,00	
5 AMENAGEMENT DES TERRITOIRES ET HABITAT	Aménagement et développement local	1 142 984,63		-177 172,76	
	Innovation territoriale	4 212 178,97		-894 528,52	
6 ACTION ECONOMIQUE	Innovation territoriale	1 227 500,00		-118 500,00	
7 ENVIRONNEMENT	Environnement	7 200 219,34	365 892,00	393 377,49	
8 TRANSPORTS	Innovation territoriale	232 000,00		-186 768,43	
Total Investissement :		18 209 438,15	365 892,00	-411 144,09	0,00

Le rapport de Commission est élaboré en conformité avec la nomenclature des neuf politiques publiques prévue par l'instruction budgétaire et comptable M.57. Les crédits proposés au vote sont présentés dans des tableaux de synthèse par politique publique - les tableaux sont eux-mêmes déclinés en programmes et en actions. Le détail des sous-programmes qui composent les actions est présenté en annexe 1 au présent rapport.

Précision méthodologique :

Les tableaux de crédits suivants, déclinés en fonction/programme/action, ne concernent que les programmes faisant l'objet de mouvements proposés à la DM 2023. Les programmes concernés sont détaillés en actions conformément à la segmentation mise en œuvre lors du BP 2014.

Dans un souci de cohérence des données figurant au niveau des programmes, chaque programme faisant l'objet d'un mouvement est décomposé en actions dans sa globalité, même si la totalité des actions qui le composent n'enregistre pas d'inscription.

Les colonnes dédiées au projet de DM 2023 comprennent donc :

- des cases alimentées par les données enregistrées dans Grand Angle si l'action fait l'objet de mouvements proposés au vote ;
- des cases vides si l'action ne fait pas l'objet de mouvements proposés au vote.

Fonction 0 : services généraux

Fonction	Programme	Action	Section de fonctionnement Voté 2023 (€)		Section de fonctionnement Projet de DM 2023 (€)	
			Dépense	Recette	Dépense	Recette
0 SERVICES GENERAUX	Europe et international	Europe et international	278 974,43		-95 028,80	
	Europe et international		278 974,43	0,00	-95 028,80	0,00

Programme Europe et international

Action Europe et international

En 2023, l'enveloppe dédiée à l'appel à projets « Pas-de-Calais, coopération, mobilité internationale » n'a pas été consommée dans son intégralité, de plus le Département n'a pas accueilli de délégations départementales dans le cadre de l'Initiative des Détroits d'Europe et des coopérations bilatérales. C'est pourquoi il est proposé une diminution des crédits de paiement à hauteur de 95 026,80 €.

Fonction 1 : sécurité

Fonction	Programme	Action	Section d'investissement Voté 2023 (€)		Section d'investissement Projet de DM 2023 (€)	
			Dépense	Recette	Dépense	Recette
1 SECURITE	Sécurité incendie et secours	Immobilier - incendie et secours	2 100 000,00		1 200 000,00	
	Sécurité incendie et secours		2 100 000,00	0,00	1 200 000,00	0,00

Programme Sécurité incendie et secours

Action Immobilier – incendie et secours

Une augmentation de dépenses de 1 200 000,00 € est générée par l'avancement des travaux de finition du Centre d'Incendie et de Secours d'Arras.

Fonction 2 : enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Fonction	Programme	Action	Section d'investissement Voté 2023 (€)		Section d'investissement Projet de DM 2023 (€)	
			Dépense	Recette	Dépense	Recette
2 ENSEIGNEMENT, FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE	Innovation territoriale	Innovation	157 631,28		-105 000,00	
	Innovation territoriale		157 631,28	0,00	-105 000,00	0,00

Programme Innovation territoriale

Action Innovation

Suite à l'ajustement du calendrier d'exécution du projet contractualisé de rénovation et de transformation de la Bibliothèque Universitaire du campus calaisien de l'ULCO en Learning Center, il est proposé une diminution des crédits de paiement à hauteur de 105 000,00 € sur la fonction enseignement, formation professionnelle et apprentissage.

Fonction 3 : culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Fonction	Programme	Action	Section d'investissement Voté 2023 (€)		Section d'investissement Projet de DM 2023 (€)	
			Dépense	Recette	Dépense	Recette
3 CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	Innovation territoriale	Innovation	1 579 936,87		-525 036,87	
	Innovation territoriale		1 579 936,87	0,00	-525 036,87	0,00

Programme Innovation territoriale

Action Innovation

En 2023 ont été votés sur la fonction culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs, moins de projets qu'initialement prévus. Il est ainsi proposé une diminution des crédits de paiement à hauteur de 525 036,87 €.

Fonction 4 : santé et action sociale

Fonction	Programme	Action	Section d'investissement Voté 2023 (€)		Section d'investissement Projet de DM 2023 (€)	
			Dépense	Recette	Dépense	Recette
4 SANTE ET ACTION SOCIALE	Innovation territoriale	Innovation	356 987,06		2 485,00	
	Innovation territoriale		356 987,06	0,00	2 485,00	0,00

Programme Innovation territoriale

Action Innovation

2 485,00 € de crédits de paiement sont proposés pour pouvoir payer une partie de l'acompte du projet d'extension de la Maison France Services (MFS) d'Audruicq.

Fonction 5 : aménagement des territoires et habitat

Fonction	Programme	Action	Section de fonctionnement Voté 2023 (€)		Section de fonctionnement Projet de DM 2023 (€)	
			Dépense	Recette	Dépense	Recette
5 AMENAGEMENT DES TERRITOIRES ET HABITAT	Aménagement et développement local	CAUE	775 000,00			
		Ingénierie territoriale	4 467 828,00		-2 800 000,00	
		Partenariats et coopération territoriale				
	Aménagement et développement local		5 242 828,00	0,00	-2 800 000,00	0,00

Fonction	Programme	Action	Section d'investissement Voté 2023 (€)		Section d'investissement Projet de DM 2023 (€)	
			Dépense	Recette	Dépense	Recette
5 AMENAGEMENT DES TERRITOIRES ET HABITAT	Aménagement et développement local	Aménagement et développement local en zone urbaine	1 142 984,63		-177 172,76	
		Ingénierie territoriale				
	Aménagement et développement local		1 142 984,63	0,00	-177 172,76	0,00
	Innovation territoriale	Innovation	4 212 178,97		-894 528,52	
Innovation territoriale		4 212 178,97	0,00	-894 528,52	0,00	

Programme Aménagement et Développement local

Action Ingénierie territoriale

Afin de permettre à Pas-de-Calais Habitat d'achever la remise en état des 400 logements bénéficiant d'une subvention départementale dans le cadre d'un programme de remise en état de ses logements vacants, il est proposé de reporter 2 800 000,00 € de crédits de paiement 2023 sur l'année 2024.

Action Aménagement et développement local en zone urbaine

Suite à l'ajustement de plusieurs calendriers d'exécution de projets votés dans le cadre des appels à projets modernisation de l'offre de services offerte aux habitants en quartiers prioritaires 2022 et 2023, il est proposé une diminution des crédits de paiement à hauteur de 177 172,76 €.

Programme Innovation territoriale

Action Innovation

Suite à l'ajustement de plusieurs calendriers d'exécution de projets votés dans le cadre de la politique de contractualisation 2019-2022, il est proposé une diminution des crédits de paiement à hauteur de 894 528,52 €.

Fonction 6 : action économique

Fonction	Programme	Action	Section d'investissement Vote 2023 (€)		Section d'investissement Projet de DM 2023 (€)	
			Dépense	Recette	Dépense	Recette
6 ACTION ECONOMIQUE	Innovation territoriale	Innovation	1 227 500,00		-118 500,00	
	Innovation territoriale		1 227 500,00	0,00	-118 500,00	0,00

Programme Innovation territoriale

Action Innovation

Suite à l'ajustement des calendriers d'exécution des projets des communes de Bruay-la-Buissière et Marles-les-Mines, votés dans le cadre de l'appel à projets modernisation de l'offre de services offerte aux habitants en quartiers prioritaires 2020, il est proposé une diminution des crédits de paiement à hauteur de 118 500,00 €.

Fonction 7 : environnement

Fonction	Programme	Action	Section de fonctionnement Vote 2023 (€)		Section de fonctionnement Projet de DM 2023 (€)	
			Dépense	Recette	Dépense	Recette
7 ENVIRONNEMENT	Environnement	Autres actions environnementales	128 020,00			
		Boisement	149 000,00			
		Espaces naturels départementaux	7 162 156,80	499 000,00	-28 858,00	
		Opération Grand Site	502 699,20			
		Protection des espaces agricoles et naturels périurbains				
		Protection des espaces naturels	85 800,00		-35 000,00	
		Environnement	8 027 676,00	499 000,00	-63 858,00	0,00

Fonction	Programme	Action	Section d'investissement Voté 2023 (€)		Section d'investissement Projet de DM 2023 (€)	
			Dépense	Recette	Dépense	Recette
7 ENVIRONNEMENT	Environnement	Autres actions environnementales				
		Espaces naturels départementaux	2 645 219,34	68 892,00	142 777,49	
		Opération Grand Site	4 490 000,00	297 000,00	250 600,00	
		Protection des espaces naturels	65 000,00			
		Environnement	7 200 219,34	365 892,00	393 377,49	0,00

Programme Environnement

Action Espaces naturels départementaux

Dépenses de fonctionnement : - 28 858,00 €

Une diminution de 35 000,00 € sur les partenariats environnementaux et une augmentation de 6 412,00 € consacrés au financement de Pas-de-Calais-à-vos-Pieds sont proposés.

Dépenses d'investissement : 142 777,49 €

Des crédits de paiement complémentaires sont sollicités à hauteur de 139 199,03 €, dans le cadre du Fonds d'Intervention pour les Espaces Écologiques Territoriaux (FIEET) ; 3 249,46€ pour le paiement des frais de notaire liés aux acquisitions et 329,00 € dédiés aux travaux sur chemins de randonnées départementaux.

Action Protection des espaces naturels

Il est proposé un ajustement à la baisse des dépenses de fonctionnement à hauteur de 35 000,00 € par rapport aux prévisions de paiement en matière de protection des espaces naturels.

Action Opération Grand Site

Un ajustement à la hausse des crédits d'investissement est proposé à hauteur de 250 600,00€ pour permettre l'avancement des travaux engagés.

Fonction 8 : transports

Fonction	Programme	Action	Section d'investissement Voté 2023 (€)		Section d'investissement Projet de DM 2023 (€)	
			Dépense	Recette	Dépense	Recette
8 TRANSPORTS	Innovation territoriale	Innovation	232 000,00		-186 768,43	
		Innovation territoriale	232 000,00	0,00	-186 768,43	0,00

Programme Innovation territoriale

Action Innovation

Suite à l'ajustement du calendrier d'exécution du projet contractualisé d'acquisition foncière dans le cadre d'un projet d'aménagement intégré porté par la Communauté de communes de Desvres-Samer, et à l'ajustement du solde de la subvention du projet d'accompagnement du pôle multimodal Capécure de la Communauté d'agglomération du Boulonnais, il est proposé une diminution des crédits de paiement à hauteur de 186 768,42 €.

Annexe 1 :

Détail des inscriptions proposées par sous-programme

Fonction 0 SERVICES GENERAUX - Programme : Europe et international						
Action : Europe et international						
Section de fonctionnement Voté 2023 (€)			Section d'investissement Projet de DM 2023 (€)			
Code sous-programme	Descriptif sous-programme	CDR	Dépense	Recette	Dépense	Recette
C05-043A05	Coopération et mobilité internationales	PPI	155 757,20		-67 028,80	
C05-043A06	Actions européennes et internationales	PPI	123 217,23		-28 000,00	
			278 974,43	0,00	- 95 028,80	0,00

Fonction 1 SECURITE - Programme : Sécurité incendie et secours						
Action : Immobilier - incendie et secours						
Section d'investissement Voté 2023 (€)			Section d'investissement Projet de DM 2023 (€)			
Code sous-programme	Descriptif sous-programme	CDR	Dépense	Recette	Dépense	Recette
C05-120A05	Construction de centres d'incendie et de secours	DIMMO/SGT	2 100 000,00		1 200 000,00	
			2 100 000,00	0,00	1 200 000,00	0,00

Fonction 2 ENSEIGNEMENT, FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE - Programme : Innovation territoriale						
Action : Innovation						
Section d'investissement Voté 2023 (€)			Section d'investissement Projet de DM 2023 (€)			
Code sous-programme	Descriptif sous-programme	CDR	Dépense	Recette	Dépense	Recette
C05-201A01	Fonds d'innovation territorial - Enseignement	PPI	157 631,28		-105 000,00	
			157 631,28	0,00	- 105 000,00	0,00

Fonction 3 CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS - Programme : Innovation territoriale						
Action : Innovation						
Section d'investissement Voté 2023 (€)			Section d'investissement Projet de DM 2023 (€)			
Code sous-programme	Descriptif sous-programme	CDR	Dépense	Recette	Dépense	Recette
C05-300J01	Fonds d'innovation territorial - Culture, jeunesse, sports et loisirs	PPI	1 579 936,87		-525 036,87	
			1 579 936,87	0,00	- 525 036,87	0,00

Fonction 4 SANTE ET ACTION SOCIALE - Programme : Innovation territoriale						
Action : Innovation						
Section d'investissement Voté 2023 (€)			Section d'investissement Projet de DM 2023 (€)			
Code sous-programme	Descriptif sous-programme	CDR	Dépense	Recette	Dépense	Recette
C05-420C01	Fonds d'innovation territorial - Action sociale	PPI	157 624,53		2 485,00	
			157 624,53	0,00	2 485,00	0,00

Fonction 5 AMENAGEMENT DES TERRITOIRES ET HABITAT - Programme : Aménagement et développement local						
Action : Aménagement et développement local en zone urbaine						
Section d'investissement Voté 2023 (€)			Section d'investissement Projet de DM 2023 (€)			
Code sous-programme	Descriptif sous-programme	CDR	Dépense	Recette	Dépense	Recette
C05-515E02	Rénovation des cités minières	PPI	150 000,00		-78 917,00	
C05-515F02	Fonds de soutien aux quartiers prioritaires - Politique de la ville	PPI	992 984,63		-98 255,76	
			1 142 984,63	0,00	- 177 172,76	0,00

Fonction 5 AMENAGEMENT DES TERRITOIRES ET HABITAT - Programme : Aménagement et développement local						
Action : Ingénierie territoriale						
Section de fonctionnement Voté 2023 (€)			Section de fonctionnement Projet de DM 2023 (€)			
Code sous-programme	Descriptif sous-programme	CDR	Dépense	Recette	Dépense	Recette
C05-515C01	Subventions et participations - Ingénierie territoriale	PPI	4 467 828,00		-2 800 000,00	
			4 467 828,00	0,00	- 2 800 000,00	0,00

Fonction 5 AMENAGEMENT DES TERRITOIRES ET HABITAT - Programme : Innovation territoriale						
Action : Innovation						
Section d'investissement Voté 2023 (€)			Section d'investissement Projet de DM 2023 (€)			
Code sous-programme	Descriptif sous-programme	CDR	Dépense	Recette	Dépense	Recette
C05-501A01	Fonds d'innovation territorial - Aménagement et environnement	PPI	4 212 178,97		-894 528,52	
			4 212 178,97	0,00	- 894 528,52	0,00

Fonction 6 ACTION ECONOMIQUE - Programme : Innovation territoriale						
Action : Innovation						
Section d'investissement Voté 2023 (€)			Section d'investissement Projet de DM 2023 (€)			
Code sous-programme	Descriptif sous-programme	CDR	Dépense	Recette	Dépense	Recette
C05-600A01	Fonds d'innovation territorial - Attractivité territoriale	PPI	1 227 500,00		-118 500,00	
			1 227 500,00	0,00	- 118 500,00	0,00

Fonction 7 ENVIRONNEMENT - Programme : Environnement						
Action : Espaces naturels départementaux						
Section de fonctionnement Voté 2023 (€)			Section de fonctionnement Projet de DM 2023 (€)			
Code sous-programme	Descriptif sous-programme	CDR	Dépense	Recette	Dépense	Recette
C05-710J01	Participations - Gestion des espaces de randonnées	DDAE/SENR	573 940,00		-28 858,00	
			573 940,00	0,00	- 28 858,00	0,00

Fonction 7 ENVIRONNEMENT - Programme : Environnement						
Action : Espaces naturels départementaux						
Section d'investissement Voté 2023 (€)			Section d'investissement Projet de DM 2023 (€)			
Code sous-programme	Descriptif sous-programme	CDR	Dépense	Recette	Dépense	Recette
C05-710G01	Subventions en matière environnementale	DDAE/SENR	678 954,51		139 199,03	
C05-710J18	Acquisition et aménagement des espaces naturels	DDAE/SENR	476 294,49	68 892,00	3 249,46	
C05-710J19	Schéma départemental de randonnées	DDAE/SENR	956 810,34		329,00	
			2 112 059,34	68 892,00	142 777,49	0,00

Fonction 7 ENVIRONNEMENT - Programme : Environnement						
Action : Opération Grand Site						
Section d'investissement Voté 2023 (€)			Section d'investissement Projet de DM 2023 (€)			
Code sous-programme	Descriptif sous-programme	CDR	Dépense	Recette	Dépense	Recette
C05-710E07	Opération Grand Site - TDENS - Phase 3 - CPER	DOGSF/MGS2C	496 608,34	297 000,00	-19 400,00	
C05-710E11	Opération Grand Site - Label 2017-2023	DOGSF/MGS2C	3 153 391,66		270 000,00	
			3 650 000,00	297 000,00	250 600,00	0,00

Fonction 7 ENVIRONNEMENT - Programme : Environnement						
Action : Protection des espaces naturels						
Section de fonctionnement Voté 2023 (€)			Section de fonctionnement Projet de DM 2023 (€)			
Code sous-programme	Descriptif sous-programme	CDR	Dépense	Recette	Dépense	Recette
C05-710I05	Participation aux actions de développement durable	DDAE/MA21	58 800,00		-35 000,00	
			58 800,00	0,00	- 35 000,00	0,00

Fonction 8 TRANSPORTS - Programme : Innovation territoriale						
Action : Innovation						
Section d'investissement Voté 2023 (€)			Section d'investissement Projet de DM 2023 (€)			
Code sous-programme	Descriptif sous-programme	CDR	Dépense	Recette	Dépense	Recette
C05-800I01	Fonds d'innovation territorial - Réseaux et infrastructures	PPI	232 000,00		-186 768,43	
			232 000,00	0,00	- 186 768,43	0,00

Annexe 2**Affectations complémentaires**

Numéro du dossier	Libellé du dossier	Affectation initiale	Affectation complémentaire	Affectation actualisée
2021-03954-01	AVION-MERICOURT: Stabilisation talus, emmarchement, barrière, abattage	43 000.00	-209.33	42 790.67

Conseil départemental du Pas-de-Calais

Projet de décision modificative 2023

6^{ème} Commission :

Finances et service public départemental

Réunion du 6 novembre 2023



Pas·de·Calais
Le Département

**PREMIERE PARTIE :
PRESENTATION SYNTHETIQUE
DU PROJET DE DECISION MODIFICATIVE 2023**

1) L'OBJET DE LA DECISION MODIFICATIVE

La Décision Modificative constitue traditionnellement une étape budgétaire de fin de gestion et de nature largement technique, compte tenu de la proximité de la clôture de l'exercice en cours et du délai restreint ainsi laissé à l'exécution, notamment en dépenses. Elle est mise à profit par les services pour affiner leurs perspectives de dépenses et ajuster leurs inscriptions budgétaires afin d'en optimiser le taux de réalisation.

S'inscrivant dans cette logique, le projet de Décision Modificative 2023 fait une place privilégiée aux dégagements de crédits, à hauteur de 2,02 M€ en section d'investissement.

Cependant, outre ces mouvements de crédits essentiellement techniques, le projet de Décision Modificative 2023 comprend également, en section de fonctionnement, des abondements significatifs, d'un montant global voisin de 15 M€, dans le domaine de l'action sociale, en particulier au titre de la protection de l'enfance, de l'hébergement des personnes âgées, de la prestation de compensation du handicap (PCH) et de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA).

Côté recettes, l'étape budgétaire permet d'actualiser les prévisions en fonction d'informations nouvelles parvenues en cours d'année.

2) L'ACTUALISATION DES RECETTES GENERALES DU BUDGET

L'étape de la Décision Modificative permet d'opérer quelques ajustements sur les recettes d'équilibre à caractère général. Ces dernières ont fait l'objet d'estimations lors du Budget Primitif 2023 et ont été actualisées à l'occasion du Budget Supplémentaire, afin d'être mises en conformité avec les montants notifiés par les services de l'Etat. Les ajustements proposés à la Décision Modificative concernent, d'une part la fiscalité indirecte, d'autre part les attributions de péréquation horizontale : dispositif de compensation péréquée et fonds de péréquation des droits de mutation à titre onéreux (FPDMTO).

La fiscalité indirecte

	VOTE 2023	PROJET DM 2023	BP + DM 2023
Accise sur l'électricité - part départementale	14 800 000,00	1 133 892,00	15 933 892,00

L'article 54 de la loi de finances pour 2021 a réformé la taxation de la consommation d'électricité. Elle a supprimé les taxes locales sur la consommation finale d'électricité en les intégrant progressivement à la taxe intérieure sur les consommations finales d'électricité (TICFE), dénommée désormais « accise sur l'électricité ». Le Département perçoit la part départementale de l'accise sur l'électricité, dont le montant pour 2023 est calculé à partir du montant perçu au titre de l'année 2022, auquel sont appliqués l'évolution de l'indice des prix à la consommation hors tabac entre 2021 et 2022 et le rapport entre la quantité d'électricité fournie sur le territoire du département au titre de la pénultième année et de l'antépénultième année (2021 et 2020).

Le montant de la part départementale de l'accise sur l'électricité est notifié par arrêté du préfet, à partir des éléments de calcul établis par la direction générale des finances publiques. Au titre de l'année 2023, ce montant s'établit à 15,93 M€, en hausse de + 9,7 % par rapport à 2022.

Les attributions de péréquation

	VOTE 2023	PROJET DM 2023	BP + DM 2023
Dispositif de compensation péréquée	28 700 000,00	- 1 621 952,00	27 078 048,00
Fonds de péréquation des DMTO	67 300 000,00	- 4 740 587,00	62 559 413,00
TOTAL	96 000 000,00	- 6 362 539,00	89 637 461,00

Le dispositif de compensation péréquée correspond au reversement par l'Etat des frais de gestion de la taxe foncière sur les propriétés bâties. Le Département s'est vu notifier une attribution définitive de 27,08 M€ pour 2023, en baisse de - 3,6 % par rapport à 2022.

Le fonds national de péréquation des DMTO a été mis en place par l'article 255 de la loi de finances pour 2020. Il résulte de la fusion de trois dispositifs préexistants, à savoir le fonds de péréquation des DMTO créé en 2011, le fonds de solidarité créé en 2014 et le fonds de soutien interdépartemental créé en 2019.

Lors de sa réunion du 11 juillet 2023, le comité des finances locales a décidé de ne pas abonder la réserve constituée les années précédentes, ni de la libérer en tout ou partie pour abonder les reversements de l'année 2023.

Le montant alloué au Département pour 2023, soit 62,56 M€, est en diminution de 7 % par rapport à 2022.

Le fonds est alimenté par un prélèvement sur les DMTO perçus par les départements. Ce prélèvement (imputé en dépenses de fonctionnement) s'établit pour le Département à 15,11 M€ en 2023, en progression de 8 % par rapport à 2022.

3) LA SYNTHÈSE PAR FONCTION ET PAR CHAPITRE DES PRINCIPALES PROPOSITIONS D'INSCRIPTIONS

Les tableaux suivants font état des crédits 2023 déjà votés par l'Assemblée (BP et BS) et des mouvements qui sont proposés à l'étape de la DM 2023. Ils sont présentés selon deux formats, d'une part par politique publique (fonction M.57), d'autre part par chapitre fonctionnel.

a) En dépenses d'investissement

Présentation par fonction

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (hors mouvements sur crédits revolving)	Voté 2023 (€)	PROJET DE DM 2023 (€)
0 SERVICES GENERAUX	127 658 785,34	765 932,81
1 SECURITE	2 100 000,00	1 200 000,00
2 ENSEIGNEMENT, FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE	75 590 059,75	-3 313 722,51
3 CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	23 319 630,09	-1 118 806,89
4 SANTE ET ACTION SOCIALE	19 210 575,12	-112 246,34
5 AMENAGEMENT DES TERRITOIRES ET HABITAT	17 116 994,15	-1 071 701,28
6 ACTION ECONOMIQUE	3 876 844,37	-654 923,85
7 ENVIRONNEMENT	7 290 416,96	393 377,49
8 TRANSPORT	84 391 756,14	1 893 878,57
TOTAL	360 555 061,92	-2 018 212,00

Présentation par chapitre

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (hors mouvements sur crédits revolving)	Voté 2023 (€)	PROJET DE DM 2023 (€)
900 SERVICES GENERAUX	42 187 785,34	765 932,81
901 SECURITE	2 100 000,00	1 200 000,00
902 ENSEIGNEMENT, FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE	75 590 059,75	-3 313 722,51
903 CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	23 295 630,09	-1 118 806,89
904 SANTE ET ACTION SOCIALE	19 200 575,12	-112 246,34
905 AMENAGEMENT DES TERRITOIRES ET HABITAT	17 116 994,15	-1 071 701,28
906 ACTION ECONOMIQUE	4 111 844,37	-806 501,34
907 ENVIRONNEMENT	7 290 416,96	393 377,49
908 TRANSPORTS	84 051 756,14	2 045 456,06
923 Dettes et autres opérations financières	85 610 000,00	0,00
TOTAL	360 555 061,92	-2 018 212,00

Le volume des retraits de crédits s'établit à 2,02 M€. Il s'agit le plus souvent de tenir compte du degré d'avancement des opérations physiques et de prendre acte du décalage dans le temps de certains chantiers pour des raisons diverses (sujétions techniques imprévues, nécessité d'études complémentaires, appels d'offres infructueux, procédures administratives inabouties). Dans ce cas, les crédits de paiement prévus en 2023 font l'objet d'un redéploiement sur l'échéancier pluriannuel au profit des exercices ultérieurs.

Sont concernées à ce titre diverses opérations de maintenance et de mise aux normes d'accessibilité dans les bâtiments départementaux (fonction 0) et dans les collèges (fonction 2). Il en

va de même des crédits affectés aux travaux d'aménagement du parc départemental d'OLHAIN (fonction 3) qui font l'objet d'une révision. Les crédits dédiés au Fonds d'innovation territorial (fonctions 5 et 6) font l'objet d'un apurement partiel.

Au contraire, des crédits complémentaires sont sollicités en fonction 1 pour la construction de centres de secours, en fonction 7 pour l'opération Grand Site et en fonction 8 pour la maintenance du réseau routier départemental.

b) En recettes d'investissement

Présentation par fonction

RECETTES D'INVESTISSEMENT (hors mouvements sur crédits revolving)	Voté 2023 (€)	PROJET DE DM 2023 (€)
0 SERVICES GENERAUX	295 580 576,88	-5 000 000,00
1 SECURITE	2 400 000,00	0,00
2 ENSEIGNEMENT, FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE	10 841 123,00	0,00
4 SANTE ET ACTION SOCIALE	302 250,00	0,00
7 ENVIRONNEMENT	2 545 892,00	0,00
8 TRANSPORT	3 893 000,00	0,00
TOTAL	315 562 841,88	-5 000 000,00

Présentation par chapitre

RECETTES D'INVESTISSEMENT (hors mouvements sur crédits revolving)	Voté 2023 (€)	PROJET DE DM 2023 (€)
900 SERVICES GENERAUX	720 000,00	0,00
902 ENSEIGNEMENT, FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE	10 841 123,00	0,00
904 SANTE ET ACTION SOCIALE	300 000,00	0,00
906 ACTION ECONOMIQUE	400 000,00	0,00
907 ENVIRONNEMENT	2 477 000,00	0,00
908 TRANSPORTS	1 943 000,00	0,00
922 Dotations et participations	115 767 576,88	0,00
923 Dettes et autres opérations financières	180 019 142,00	-5 000 000,00
954 Produit des cessions des immobilisations (prévision)	3 095 000,00	0,00
TOTAL	315 562 841,88	-5 000 000,00

Les conditions d'équilibre du projet de DM 2023 permettent de réduire de 5 M€ la recette prévisionnelle d'emprunt (chapitre 923). Votée à 196 M€ au Budget Primitif et ramenée à 180 M€ à l'occasion du Budget Supplémentaire, l'autorisation d'emprunt 2023 s'établirait donc à 175 M€ à l'issue de la présente étape.

c) En dépenses de fonctionnement

Présentation par fonction

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Voté 2023 (€)	PROJET DE DM 2023 (€)
0 SERVICES GENERAUX	247 485 590,54	-14 896 686,11
1 SECURITE	85 742 000,00	0,00
2 ENSEIGNEMENT, FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE	120 127 930,90	535 000,00
3 CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	23 079 950,81	-77 500,00
4 SANTE ET ACTION SOCIALE	1 262 333 856,85	14 947 920,43
5 AMENAGEMENT DES TERRITOIRES ET HABITAT	5 715 828,00	-2 800 000,00
6 ACTION ECONOMIQUE	6 823 281,00	-28 068,32
7 ENVIRONNEMENT	8 597 007,01	-63 858,00
8 TRANSPORT	56 940 240,28	-127 247,00
TOTAL	1 816 845 685,39	-2 510 439,00

Présentation par chapitre

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Voté 2023 (€)	PROJET DE DM 2023 (€)
930 SERVICES GENERAUX	170 076 369,54	-16 641 149,53
931 SECURITE	85 732 000,00	0,00
932 ENSEIGNEMENT, FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE	120 127 930,90	535 000,00
933 CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	23 057 450,81	-77 500,00
934 SANTE ET ACTION SOCIALE	686 475 969,14	13 437 138,00
9343 APA	229 285 000,00	1 415 000,00
9344 RSA / REGULARISATIONS DE RMI	346 572 887,71	95 782,43
935 AMENAGEMENT DES TERRITOIRES ET HABITAT	5 715 828,00	-2 800 000,00
936 ACTION ECONOMIQUE	6 823 281,00	-28 068,32
937 ENVIRONNEMENT	8 597 007,01	-63 858,00
938 TRANSPORTS	56 950 240,28	-127 247,00
941 Autres impôts et taxes	18 131 121,00	7 310,00
943 Opérations financières	16 200 000,00	1 605 462,42
943 Frais de fonctionnement des groupes d'élus	831 600,00	-32 000,00
945 Provisions et autres opérations mixtes	42 269 000,00	163 691,00
TOTAL	1 816 845 685,39	-2 510 439,00

La section de fonctionnement enregistre de nombreux mouvements de crédits, à la hausse comme à la baisse, dont beaucoup sont de faible montant. Les crédits affectés aux rémunérations du personnel départemental font ainsi l'objet d'un redéploiement entre fonctions.

Toutefois, des abondements significatifs, d'un volume global de 14,95 M€, sont proposés dans le domaine de l'action sociale. Ils concernent essentiellement l'aide sociale à l'enfance à hauteur de 6,9 M€, l'aide sociale aux personnes âgées pour 3 M€, la prestation de compensation du handicap pour 2,7 M€ et l'allocation personnalisée d'autonomie à domicile à hauteur de 1,4 M€. Ces crédits complémentaires permettront de garantir la couverture budgétaire de ces dépenses obligatoires jusqu'à la fin de l'exercice.

L'ensemble des inscriptions proposées en section de fonctionnement sont financées par un prélèvement de 15,43 M€ opéré sur la dotation relative aux crédits non affectés.

d) En recettes de fonctionnement

Présentation par fonction

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Voté 2023 (€)	PROJET DE DM 2023 (€)
0 SERVICES GENERAUX	1 620 041 125,20	-1 193 647,00
1 SECURITE	503 554,00	0,00
2 ENSEIGNEMENT, FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE	168 622,00	0,00
3 CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	1 060 500,00	0,00
4 SANTE ET ACTION SOCIALE	162 702 926,00	1 664 996,00
7 ENVIRONNEMENT	10 663 000,00	0,00
8 TRANSPORT	1 023 150,00	0,00
TOTAL	1 796 162 877,20	471 349,00

Présentation par chapitre

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Voté 2023 (€)	PROJET DE DM 2023 (€)
930 SERVICES GENERAUX	8 890 900,00	4 000 000,00
931 SECURITE	503 554,00	0,00
932 ENSEIGNEMENT, FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE	168 622,00	0,00
933 CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	1 060 500,00	0,00
934 SANTE ET ACTION SOCIALE	65 302 926,00	1 664 996,00
9343 APA	95 400 000,00	0,00
9344 RSA / REGULARISATIONS DE RMI	2 000 000,00	0,00
937 ENVIRONNEMENT	10 663 000,00	0,00
938 TRANSPORTS	1 023 150,00	0,00
940 Impositions directes	80 348 353,00	-1 621 952,00
941 Autres impôts et taxes	1 148 964 680,00	-3 606 695,00
942 Dotations et participations	352 400 307,09	0,00
943 Opérations financières	24 000,00	0,00
944 Frais de fonctionnement des groupes d'élus	500,00	0,00
945 Provisions et autres opérations mixtes	29 412 385,11	35 000,00
TOTAL	1 796 162 877,20	471 349,00

On retrouve ici en fonction 0 (chapitres 940 et 941) les inscriptions d'actualisation des recettes générales détaillées au 2) de la présente partie.

Des abondements d'un volume global de 5,6 M€ sont également proposés :

- un versement supplémentaire de 4 M€ attendu du Fonds social européen ;
- un double financement alloué par l'Etat, d'une part au titre du maintien de la prise en charge des jeunes majeurs (1,32 M€), d'autre part pour la prise en charge des mineurs non accompagnés (0,3 M€).

4) LES CONDITIONS D'ÉQUILIBRE DU PROJET DE DÉCISION MODIFICATIVE 2023

Les données d'équilibre du projet de Décision Modificative 2023 sont synthétisées comme suit :

		Mouvements budgétaires	Mouvements réels	Mouvements d'ordre
Investissement	Recettes	- 2 325 000,00 €	- 5 000 000,00 €	2 675 000,00 €
	Dépenses	- 2 325 000,00 €	- 2 018 212,00 €	- 306 788,00 €
	Equilibre	0,00	- 2 981 788,00 €	2 981 788,00 €
Fonctionnement	Recettes	489 561,00 €	471 349,00 €	18 212,00 €
	Dépenses	489 561,00 €	- 2 510 439,00 €	3 000 000,00 €
	Equilibre	0,00	2 981 788,00 €	- 2 981 788,00 €
Total	Recettes	- 1 835 439,00 €	- 4 528 651,00 €	2 693 212,00 €
	Dépenses	- 1 835 439,00 €	- 4 528 651,00 €	2 693 212,00 €
	Equilibre	0,00	0,00	0,00

DEUXIEME PARTIE : LES PRINCIPAUX MOUVEMENTS RELEVANT DU PERIMETRE DE LA 6^{ème} COMMISSION

La 6^{ème} Commission « Finances et service public départemental » est concernée par les politiques publiques (fonctions M.57) suivantes :

- **Fonction 0 : services généraux**, avec notamment le fonctionnement de l'Assemblée départementale, la gestion des ressources financières de la collectivité (dotations de l'Etat, produits de fiscalité, emprunt), la gestion des ressources humaines de l'institution, la logistique et les moyens généraux, dont le Restaurant administratif, ainsi que l'immobilier administratif et le patrimoine ;
- **Fonction 2 : enseignement, formation professionnelle et apprentissage**, au titre notamment de la gestion des ressources humaines des personnels des collèges (ATTEE) ;
- **Fonction 3 : culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs**, à travers la gestion des moyens généraux affectés à la politique culturelle et à la politique sportive ;
- **Fonction 4 : santé et action sociale**, au titre de la gestion des ressources humaines des personnels médico-sociaux (promotion de la santé et PMI) et des personnels du secteur social, mais aussi des moyens affectés aux centres de planification et d'éducation familiale et des moyens généraux et immobiliers (MDS) affectés à l'action sociale ;
- **Fonction 7 : environnement**, au titre des recettes de dotation de soutien à l'investissement des départements (ex-DGE, dotation globale d'équipement) ;
- **Fonction 8 : transports**, au titre de la gestion des ressources humaines des personnels de voirie, mais aussi des moyens généraux et immobiliers (MDADT) affectés à cette politique.

Précision méthodologique :

Les deux tableaux de synthèse des crédits figurant ci-après (un par section) reprennent la segmentation en fonction/programme inaugurée lors du budget primitif 2014. Ils font apparaître l'exhaustivité des crédits votés sur l'exercice 2023. Les colonnes dédiées au projet de DM 2023 comprennent :

- *des cases alimentées par les données enregistrées dans Grand Angle si le programme fait l'objet de mouvements proposés au vote ;*
- *des cases vides si le programme ne fait pas l'objet de mouvements proposés au vote.*

Section de fonctionnement :

Fonction	Programme	Section de fonctionnement Voté 2023 (€)		Section de fonctionnement Projet de DM 2023 (€)	
		Dépense	Recette	Dépense	Recette
0 SERVICES GÉNÉRAUX	Communication et relations extérieures	34 500,00			
	Immobilier administratif	5 727 529,76	765 380,00		
	Moyens des services	28 386 854,29	105 000,00	28 300,00	
	Ressources financières et budgétaires	131 746 950,52	1 761 893 535,55	-13 650 957,31	-5 193 647,00
	Ressources Humaines - Personnel administratif	69 141 956,45	1 581 010,00	-1 260 000,00	
2 ENSEIGNEMENT, FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE	Accompagnement et action sociale	61 103,60			
	Equipement collèges	1 128 956,87		-175 000,00	
	Moyens des services	17 000,00			
	Ressources Humaines - Education	51 652 133,10	100 000,00	710 000,00	
3 CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	Archéologie	67 884,68			
	Archives	138 100,00			
	Culture	73 100,00			
	Moyens des services	39 500,00			
	Sport	44 500,00			
4 SANTÉ ET ACTION SOCIALE	Enfance et Famille	3 426,00			
	Immobilier MDS	736 095,39			
	Moyens des services	142 600,69			
	Moyens Généraux - action sociale	2 889 316,47			
	Ressources Humaines - action sociale	84 641 524,57	108 000,00	610 000,00	
	Ressources Humaines - prévention médico-sociale	26 987 423,10	10 000,00	252 000,00	
8 TRANSPORTS	Immobilier MDADT	291 528,35			
	Moyens Généraux réseaux et infrastructures	450 656,71			
	Ressources Humaines - réseaux et infrastructures	39 347 804,40	50 000,00	-120 000,00	
Total Fonctionnement :		443 750 444,95	1 764 612 925,55	-13 605 657,31	-5 193 647,00

Section d'investissement :

Fonction	Programme	Section d'investissement Voté 2023 (€)		Section d'investissement Projet de DM 2023 (€)	
		Dépense	Recette	Dépense	Recette
0 SERVICES GÉNÉRAUX	Communication et relations extérieures	187 385,44			
	Immobilier administratif	23 258 210,25	720 000,00	-23 460,14	
	Moyens des services	8 280 004,92	85 000,00		
	Ressources financières et budgétaires	203 835 556,85	318 167 676,88	789 392,95	-5 000 000,00
	Ressources Humaines - Personnel administratif	61 000,00	8 000,00		
1 SECURITE	Immobilier administratif		2 400 000,00		
2 ENSEIGNEMENT, FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE	Equipement collèges	295 978,25			
3 CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	Archéologie	385 056,53			
	Archives	96 573,23			
	Culture	1 443 705,06		91 149,38	
4 SANTÉ ET ACTION SOCIALE	Immobilier MDS	3 756 127,06		-142 546,63	
	Moyens des services	14 660,65			
	Moyens Généraux - action sociale	50 000,00			
7 ENVIRONNEMENT	Aménagement et développement local		2 180 000,00		
8 TRANSPORTS	Immobilier MDADT	1 267 377,34		51 397,25	
	Moyens Généraux réseaux et infrastructures	52 842,98			
	Routes et mobilité	3 820,68			
Total Investissement :		242 988 299,24	323 560 676,88	765 932,81	-5 000 000,00

Le rapport de Commission est élaboré en conformité avec la nomenclature des neuf politiques publiques prévue par l'instruction budgétaire et comptable M.57. Les crédits proposés au vote sont présentés dans des tableaux de synthèse par politique publique - les tableaux sont eux-mêmes déclinés en programmes et en actions. Le détail des sous-programmes qui composent les actions est présenté en annexe 1 au présent rapport.

Précision méthodologique :

Les tableaux de crédits suivants, déclinés en fonction/programme/action, ne concernent que les programmes faisant l'objet de mouvements proposés à la DM 2023. Les programmes concernés sont détaillés en actions conformément à la segmentation mise en œuvre lors du BP 2014.

Dans un souci de cohérence des données figurant au niveau des programmes, chaque programme faisant l'objet d'un mouvement est décomposé en actions dans sa globalité, même si la totalité des actions qui le composent n'enregistre pas d'inscription.

Les colonnes dédiées au projet de DM 2023 comprennent donc :

- des cases alimentées par les données enregistrées dans Grand Angle si l'action fait l'objet de mouvements proposés au vote ;*
- des cases vides si l'action ne fait pas l'objet de mouvements proposés au vote.*

Fonction 0 : services généraux

Fonction	Programme	Action	Section de fonctionnement Voté 2023 (€)		Section de fonctionnement Projet de DM 2023 (€)	
			Dépense	Recette	Dépense	Recette
0 SERVICES GENERAUX	Moyens des services	Achats, logistique et moyens	14 573 978,46	36 000,00	28 000,00	
		Audits et Analyses	1 545 942,76			
		Documentation	514 036,63	1 500,00		
		Fonctionnement de l'Assemblée Départementale	5 956 171,00	500,00	300,00	
		Garage départemental	721 483,04	17 000,00		
		Imprimerie	173 510,53	50 000,00		
		Restaurant administratif	1 177 939,31			
		Systèmes d'information	3 723 792,56			
		Moyens des services	28 386 854,29	105 000,00	28 300,00	0,00
	Ressources financières et budgétaires	Autres Impôts, Taxes	3 031 121,00	1 094 884 680,00		1 133 892,00
		Charges et produits financiers	16 300 000,00	4 000,00	1 605 462,42	
		Dépenses imprévues				
		Dotations versées par l'Etat	15 100 000,00	477 002 925,09	7 310,00	-6 382 539,00
		Fiscalité directe		5 300 000,00		
		Pénalités reçues et versées	154 809,00	20 000,00		
		Recettes et dépenses diverses	97 161 020,52	184 681 930,46	-15 263 729,73	35 000,00
		Ressources financières et budgétaires	131 746 950,52	1 761 893 535,55	-13 650 957,31	-5 193 647,00
	Ressources Humaines - Personnel administratif	Action sociale en faveur du personnel départemental	2 204 467,26	600 000,00		
		Développement des compétences	1 014 121,90		-100 000,00	
		Personnel administratif	65 923 367,29	981 010,00	-1 160 000,00	
		Ressources Humaines - Personnel administratif	69 141 956,45	1 581 010,00	-1 260 000,00	0,00

Fonction	Programme	Action	Section d'investissement Voté 2023 (€)		Section d'investissement Projet de DM 2023 (€)	
			Dépense	Recette	Dépense	Recette
0 SERVICES GENERAUX	Immobilier administratif	Immobilier administratif - maintenance	8 356 836,49		-676 032,76	
		Immobilier administratif - maîtrise des consommations	805 020,54	205 000,00	-31 106,34	
		Immobilier administratif - opérations foncières	2,00	265 000,00	500 000,00	
		Immobilier administratif - recettes et dépenses diverses	10 000,00			
		Immobilier administratif - travaux neufs	14 086 351,22	250 000,00	183 678,96	
		Immobilier administratif	23 258 210,25	720 000,00	-23 460,14	0,00
	Ressources financières et budgétaires	Dépenses imprévues				
		Dotations versées par l'Etat		22 154 005,66		
		Financement long terme	108 800 100,00	203 400 100,00		-5 000 000,00
		Recettes et dépenses diverses	95 035 456,85	92 613 571,22	789 392,95	
	Ressources financières et budgétaires	203 835 556,85	318 167 676,88	789 392,95	-5 000 000,00	

Section de fonctionnement

Les principaux mouvements repris dans ce cadre renvoient aux éléments développés en première partie du présent cahier.

Les autres mouvements sont des ajustements techniques pour permettre de couvrir les besoins des services pour leur fonctionnement d'ici la fin d'année.

Section d'investissement

Une demande de crédits à hauteur de 500 000 € est sollicitée au titre de l'action « Immobilier administratif - opérations foncières » afin de procéder à l'acquisition d'un immeuble nécessaire à l'activité des services départementaux.

L'ajustement en maintenance de - 676 032,76 € correspond à :

- + 21 695,59 € d'augmentation des dépenses d'études
- - 440 104,13 € correspondant au résultat d'avancement des opérations de maintenance programmée
- - 257 624,22 € correspondant à l'ajustement des dépenses d'opérations de mises aux normes d'accessibilité dans le cadre de l'Ad'AP départemental

L'action « maîtrise des consommations » porte un ajustement de - 31 106,34 € qui correspond à un cumul d'ajustements sur les essais d'étanchéité à l'air des bâtiments, la télérelève et les audits énergétique.

La dépense supplémentaire prévue en « travaux neufs » de 183 678,98 € se décompose en :

- - 33 095,00 € diminution prévue des études compte tenu de l'avancement des projets
- + 240 234,96 € dont :
 - + 300 000 € sur le projet des archives dû à des demandes des utilisateurs
 - - 59 765,04 € pour le mobilier de la Maison du Département de Saint-Pol sur Ternoise
- - 23 461,00 € dû à la réduction du budget prévu pour les demandes d'avances des entreprises.

Fonction 2 : enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Fonction	Programme	Action	Section de fonctionnement Voté 2023 (€)		Section de fonctionnement Projet de DM 2023 (€)	
			Dépense	Recette	Dépense	Recette
2 ENSEIGNEMENT, FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE	Équipement collèges	Équipement collèges	448 956,87		-175 000,00	
		Recettes et dépenses diverses	680 000,00			
		Équipement collèges	1 128 956,87	0,00	-175 000,00	0,00
	Ressources Humaines - Education	Développement des compétences - personnel des collèges	140 633,10			
		Personnel des collèges	51 511 500,00	100 000,00	710 000,00	
		Ressources Humaines - Education	51 652 133,10	100 000,00	710 000,00	0,00

La diminution de crédits à hauteur de 175 000 € proposée à l'action équipement des collèges est la conséquence du report à 2024 de la campagne de dotation des équipements de protection individuelle.

Les ajustements de crédits relatifs à l'action personnel permettent de couvrir les besoins pour la fin de l'exercice. Les demandes de crédits complémentaires sont couvertes comme indiqué en première partie de ce document par des redéploiements entre fonctions.

Fonction 3 : culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Fonction	Programme	Action	Section d'investissement Voté 2023 (€)		Section d'investissement Projet de DM 2023 (€)	
			Dépense	Recette	Dépense	Recette
3 CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	Culture	Lecture	1 403 592,37		91 149,38	
		Moyens généraux culture	40 112,69			
		Culture	1 443 705,06	0,00	91 149,38	0,00

L'ajout de 91 149,38 € correspond aux ajustements de fin d'opération de la restructuration de la médiathèque de Wimereux.

Fonction 4 : santé et action sociale

Fonction	Programme	Action	Section de fonctionnement Voté 2023 (€)		Section de fonctionnement Projet de DM 2023 (€)	
			Dépense	Recette	Dépense	Recette
4 SANTE ET ACTION SOCIALE	Ressources Humaines - action sociale	Développement des compétences	491 731,57			
		Personnel - personnes handicapées	603 500,00		-110 000,00	
		Personnel - pôle solidarités	83 546 293,00	108 000,00	720 000,00	
		Ressources Humaines - action sociale	84 641 524,57	108 000,00	610 000,00	0,00
	Ressources Humaines - prévention médico-sociale	Développement des compétences - personnels secteur médico-social	219 241,10			
		Personnel secteur médico-social	26 768 182,00	10 000,00	252 000,00	
		Ressources Humaines - prévention médico-sociale	26 987 423,10	10 000,00	252 000,00	0,00

Fonction	Programme	Action	Section d'investissement Voté 2023 (€)		Section d'investissement Projet de DM 2023 (€)	
			Dépense	Recette	Dépense	Recette
4 SANTE ET ACTION SOCIALE	Immobilier MDS	Immobilier MDS - acquisitions foncières	650 000,00		-173 673,16	
		Immobilier MDS - maintenance	876 953,59		-137 000,00	
		Immobilier MDS - recettes et dépenses diverses				
		Immobilier MDS - travaux neufs	2 229 173,47		168 126,53	
		Immobilier MDS	3 756 127,06	0,00	-142 546,63	0,00

Section de fonctionnement

Les ajustements de crédits relatifs aux « actions personnel » permettent de couvrir les besoins pour la fin de l'exercice. Les demandes de crédits complémentaires sont couvertes comme indiqué en première partie de ce document par des redéploiements entre fonctions.

Section d'investissement

La diminution de crédits de - 173 673,16 € au titre de l'action « Immobilier MDS acquisitions foncières » correspond à un ajustement des crédits en fonction de l'avancement des opérations.

La diminution de crédits de - 137 000 € au titre de la maintenance correspond à un ajustement des budgets dédiés à la maintenance en MDS.

Enfin, les crédits complémentaires de +168 126,53 € sollicités à l'action « travaux neufs » doivent servir à :

- Un ajustement des études travaux neufs pour 8 126,53 €
- Divers ajustements sur les projets en cours.

Fonction 8 : transports

Fonction	Programme	Action	Section de fonctionnement Voté 2023 (€)		Section de fonctionnement Projet de DM 2023 (€)	
			Dépense	Recette	Dépense	Recette
8 TRANSPORTS	Ressources Humaines - réseaux et infrastructures	Développement des compétences	220 704,40			
		Personnel - entretien du patrimoine départemental	39 127 100,00	50 000,00	-120 000,00	
		Ressources Humaines - réseaux et infrastructures	39 347 804,40	50 000,00	-120 000,00	0,00
	Routes et mobilité	Recettes et dépenses diverses				
	Routes et mobilité	0,00	0,00	0,00	0,00	

Fonction	Programme	Action	Section d'investissement Voté 2023 (€)		Section d'investissement Projet de DM 2023 (€)	
			Dépense	Recette	Dépense	Recette
8 TRANSPORTS	Immobilier MDADT	Immobilier MDADT - acquisitions foncières				
		Immobilier MDADT - maintenance	913 377,34		-98 602,75	
		Immobilier MDADT - travaux neufs	354 000,00		150 000,00	
		Immobilier MDADT	1 267 377,34	0,00	51 397,25	0,00

Section de fonctionnement

Les ajustements de crédits relatifs à l'action personnel permettent de couvrir les besoins pour la fin de l'exercice.

Section d'investissement

Un ajustement de - 98 602,75 € du budget de maintenance est opéré concernant les diverses opérations dans les CER (Annezin, Pas en Artois, Lumbres notamment).

L'abondement de 150 000 € correspond à un réajustement compte tenu de l'avancement des études du CER d'Aubigny-en-Artois.

Annexe 1 :

Détail des inscriptions proposées par sous-programme

Fonction 0 SERVICES GENERAUX - Programme : Immobilier administratif						
Action : Immobilier administratif - maintenance						
			Section d'investissement Voté 2023 (€)		Section d'investissement Projet de DM 2023 (€)	
Code sous-programme	Descriptif sous-programme	CDR	Dépense	Recette	Dépense	Recette
C06-020C06	Etudes maintenance - Bâtiments départementaux	DIMMO/SMP	103 764,41		21 695,59	
C06-020C11	Gros entretien et renouvellement - Bâtiments	DIMMO/SMP	6 798 796,67		-440 104,13	
C06-020C13	Mise aux normes d'accessibilité des bâtiments départementaux	DIMMO/SMP	1 454 275,41		-257 624,22	
			8 356 836,49	0,00	- 676 032,76	0,00

Fonction 0 SERVICES GENERAUX - Programme : Immobilier administratif						
Action : Immobilier administratif - maîtrise des consommations						
			Section d'investissement Voté 2023 (€)		Section d'investissement Projet de DM 2023 (€)	
Code sous-programme	Descriptif sous-programme	CDR	Dépense	Recette	Dépense	Recette
C06-020C12	Dispositif de maîtrise des consommations - Bâtiments	DIMMO/SIE	805 020,54	205 000,00	-31 106,34	
			805 020,54	205 000,00	- 31 106,34	0,00

Fonction 0 SERVICES GENERAUX - Programme : Immobilier administratif						
Action : Immobilier administratif - opérations foncières						
			Section d'investissement Voté 2023 (€)		Section d'investissement Projet de DM 2023 (€)	
Code sous-programme	Descriptif sous-programme	CDR	Dépense	Recette	Dépense	Recette
C06-020J06	Opérations foncières	SGPADT/SVPD	2,00	265 000,00	500 000,00	
			2,00	265 000,00	500 000,00	0,00

Fonction 0 SERVICES GENERAUX - Programme : Immobilier administratif						
Action : Immobilier administratif - travaux neufs						
			Section d'investissement Voté 2023 (€)		Section d'investissement Projet de DM 2023 (€)	
Code sous-programme	Descriptif sous-programme	CDR	Dépense	Recette	Dépense	Recette
C06-020C01	Etudes travaux neufs - Bâtiments départementaux	DIMMO/SEP	329 496,18		-33 095,00	
C06-020C02	Travaux neufs - Bâtiments départementaux	DIMMO/SGT	13 438 370,86		240 234,96	
C06-020J01	Avances pour travaux - bâtiments	DIMMO/SGT	318 484,18	250 000,00	-23 461,00	
			14 086 351,22	250 000,00	183 678,96	0,00

Fonction 0 SERVICES GENERAUX - Programme : Moyens des services						
Action : Achats, logistique et moyens						
			Section de fonctionnement Voté 2023 (€)		Section de fonctionnement Projet de DM 2023 (€)	
Code sous-programme	Descriptif sous-programme	CDR	Dépense	Recette	Dépense	Recette
C06-020O03	Moyens spécifiques	PRA/DF	446 369,10	28 000,00	28 000,00	
			446 369,10	28 000,00	28 000,00	0,00

Fonction 0 SERVICES GENERAUX - Programme : Moyens des services						
Action : Fonctionnement de l'Assemblée Départementale						
			Section de fonctionnement Voté 2023 (€)		Section de fonctionnement Projet de DM 2023 (€)	
Code sous-programme	Descriptif sous-programme	CDR	Dépense	Recette	Dépense	Recette
C06-010P04	Rémunérations et charges - Groupes d'élus	DRH/REM Rémunérations	830 500,00	500,00	-32 000,00	
C06-031C01	Indemnités des Conseillers Départementaux et frais connexes	DGS/DAE	4 730 895,40		32 300,00	
			5 561 395,40	500,00	300,00	0,00

Fonction 0 SERVICES GENERAUX - Programme : Ressources financières et budgétaires						
Action : Autres Impôts, Taxes						
			Section de fonctionnement Voté 2023 (€)		Section de fonctionnement Projet de DM 2023 (€)	
Code sous-programme	Descriptif sous-programme	CDR	Dépense	Recette	Dépense	Recette
C06-010F03	Autres impôts et taxes	DF/SELB	3 031 121,00	1 094 884 680,00		1 133 892,00
			3 031 121,00	1 094 884 680,00	0,00	1 133 892,00

Fonction 0 SERVICES GENERAUX - Programme : Ressources financières et budgétaires						
Action : Charges et produits financiers						
			Section de fonctionnement Voté 2023 (€)		Section de fonctionnement Projet de DM 2023 (€)	
Code sous-programme	Descriptif sous-programme	CDR	Dépense	Recette	Dépense	Recette
C06-010N01	Charges et produits financiers - Dette	DF/SELB	16 300 000,00		1 605 462,42	
			16 300 000,00	0,00	1 605 462,42	0,00

Fonction 0 SERVICES GENERAUX - Programme : Ressources financières et budgétaires						
Action : Dotations versées par l'Etat						
			Section de fonctionnement Voté 2023 (€)		Section de fonctionnement Projet de DM 2023 (€)	
Code sous-programme	Descriptif sous-programme	CDR	Dépense	Recette	Dépense	Recette
C06-010G03	Compensations et attributions de péréquation	DF/SELB	15 100 000,00	195 212 916,00	7 310,00	-6 362 539,00
			15 100 000,00	195 212 916,00	7 310,00	- 6 362 539,00

Fonction 0 SERVICES GENERAUX - Programme : Ressources financières et budgétaires						
Action : Financement long terme						
			Section d'investissement Voté 2023 (€)		Section d'investissement Projet de DM 2023 (€)	
Code sous-programme	Descriptif sous-programme	CDR	Dépense	Recette	Dépense	Recette
C06-010A01	Emprunts	DF/SELB		180 000 000,00		-5 000 000,00
			0,00	180 000 000,00	0,00	- 5 000 000,00

Fonction 0 SERVICES GENERAUX - Programme : Ressources financières et budgétaires						
Action : Recettes et dépenses diverses						
Section de fonctionnement Voté 2023 (€)			Section de fonctionnement Projet de DM 2023 (€)			
Code sous-programme	Descriptif sous-programme	CDR	Dépense	Recette	Dépense	Recette
C06-010N05	Provision	DF/SEB	2 069 000,00	12 385,11	163 691,00	35 000,00
C06-010O05	Crédits de fonctionnement non affectés	DF/SELB	54 751 510,52		-15 427 420,73	
			56 820 510,52	12 385,11	-15 263 729,73	35 000,00

Fonction 0 SERVICES GENERAUX - Programme : Ressources financières et budgétaires						
Action : Recettes et dépenses diverses						
Section d'investissement Voté 2023 (€)			Section d'investissement Projet de DM 2023 (€)			
Code sous-programme	Descriptif sous-programme	CDR	Dépense	Recette	Dépense	Recette
C06-010E02	Crédits d'investissement non affectés	DF/SELB	9 986 684,73		789 392,95	
			9 986 684,73	0,00	789 392,95	0,00

Fonction 0 SERVICES GENERAUX - Programme : Ressources Humaines - Personnel administratif						
Action : Développement des compétences						
Section de fonctionnement Voté 2023 (€)			Section de fonctionnement Projet de DM 2023 (€)			
Code sous-programme	Descriptif sous-programme	CDR	Dépense	Recette	Dépense	Recette
C06-021B07	Vacations - Formation personnel administratif	DRH/REM Rémunérations	360 000,00		-100 000,00	
			360 000,00	0,00	-100 000,00	0,00

Fonction 0 SERVICES GENERAUX - Programme : Ressources Humaines - Personnel administratif						
Action : Personnel administratif						
Section de fonctionnement Voté 2023 (€)			Section de fonctionnement Projet de DM 2023 (€)			
Code sous-programme	Descriptif sous-programme	CDR	Dépense	Recette	Dépense	Recette
C06-021A05	Rémunérations et charges - Personnel administratif permanent	DRH/REM Rémunérations	62 894 701,00	200 010,00	-1 290 000,00	
C06-021A16	Rémunération et charges - Contrat d'apprentissage	DRH/REM Rémunérations	1 100 000,00	365 000,00	130 000,00	
			63 994 701,00	565 010,00	-1 160 000,00	0,00

Fonction 2 ENSEIGNEMENT, FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE - Programme : Equipement collèges						
Action : Equipement collèges						
Section de fonctionnement Voté 2023 (€)			Section de fonctionnement Projet de DM 2023 (€)			
Code sous-programme	Descriptif sous-programme	CDR	Dépense	Recette	Dépense	Recette
C06-201B04	Moyens généraux - Collèges	DMG/SAAP	448 956,87		-175 000,00	
			448 956,87	0,00	-175 000,00	0,00

Fonction 2 ENSEIGNEMENT, FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE - Programme : Ressources Humaines - Education						
Action : Personnel des collèges						
Section de fonctionnement Voté 2023 (€)			Section de fonctionnement Projet de DM 2023 (€)			
Code sous-programme	Descriptif sous-programme	CDR	Dépense	Recette	Dépense	Recette
C06-221F01	Rémunérations et charges - Personnel ATTEE	DRH/REM Rémunérations	51 384 500,00	100 000,00	710 000,00	
			51 384 500,00	100 000,00	710 000,00	0,00

Fonction 3 CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS - Programme : Culture						
Action : Lecture						
Section d'investissement Voté 2023 (€)			Section d'investissement Projet de DM 2023 (€)			
Code sous-programme	Descriptif sous-programme	CDR	Dépense	Recette	Dépense	Recette
C06-313D01	Restructuration de médiathèques départementales	DIMMO/SMP	1 257 340,02		91 149,38	
			1 257 340,02	0,00	91 149,38	0,00

Fonction 4 SANTE ET ACTION SOCIALE - Programme : Immobilier MDS						
Action : Immobilier MDS - acquisitions foncières						
Section d'investissement Voté 2023 (€)			Section d'investissement Projet de DM 2023 (€)			
Code sous-programme	Descriptif sous-programme	CDR	Dépense	Recette	Dépense	Recette
C06-420F01	Acquisitions foncières - MDS	SGPADT/SVPD	650 000,00		-173 673,16	
			650 000,00	0,00	-173 673,16	0,00

Fonction 4 SANTE ET ACTION SOCIALE - Programme : Immobilier MDS						
Action : Immobilier MDS - maintenance						
Section d'investissement Voté 2023 (€)			Section d'investissement Projet de DM 2023 (€)			
Code sous-programme	Descriptif sous-programme	CDR	Dépense	Recette	Dépense	Recette
C06-420F05	Maintenance et entretien des bâtiments - MDS	DIMMO/SMP	876 953,59		-137 000,00	
			876 953,59	0,00	-137 000,00	0,00

Fonction 4 SANTE ET ACTION SOCIALE - Programme : Immobilier MDS						
Action : Immobilier MDS - travaux neufs						
Section d'investissement Voté 2023 (€)			Section d'investissement Projet de DM 2023 (€)			
Code sous-programme	Descriptif sous-programme	CDR	Dépense	Recette	Dépense	Recette
C06-420F02	Etudes travaux neufs - MDS	DIMMO/SEP	32 173,47		8 126,53	
C06-420F03	Programme de travaux - MDS	DIMMO/SGT	2 197 000,00		160 000,00	
			2 229 173,47	0,00	168 126,53	0,00

Fonction 4 SANTE ET ACTION SOCIALE - Programme : Ressources Humaines - action sociale						
Action : Personnel - personnes handicapées						
Code sous-programme	Descriptif sous-programme	CDR	Section de fonctionnement Voté 2023 (€)		Section de fonctionnement Projet de DM 2023 (€)	
			Dépense	Recette	Dépense	Recette
C06-425F04	Rémunérations et charges - Personnel MDPH	DRH/REM Rémunérations	603 500,00		-110 000,00	
			603 500,00	0,00	- 110 000,00	0,00

Fonction 4 SANTE ET ACTION SOCIALE - Programme : Ressources Humaines - action sociale						
Action : Personnel - pôle solidarités						
Code sous-programme	Descriptif sous-programme	CDR	Section de fonctionnement Voté 2023 (€)		Section de fonctionnement Projet de DM 2023 (€)	
			Dépense	Recette	Dépense	Recette
C06-410A01	Rémunérations et charges - Personnel social	DRH/REM Rémunérations	82 316 293,00	108 000,00	720 000,00	
			82 316 293,00	108 000,00	720 000,00	0,00

Fonction 4 SANTE ET ACTION SOCIALE - Programme : Ressources Humaines - prévention médico-sociale						
Action : Personnel secteur médico-social						
Code sous-programme	Descriptif sous-programme	CDR	Section de fonctionnement Voté 2023 (€)		Section de fonctionnement Projet de DM 2023 (€)	
			Dépense	Recette	Dépense	Recette
C06-410A01	Rémunérations et charges - Personnel médico-social	DRH/REM Rémunérations	25 499 182,00	10 000,00	352 000,00	
C06-411C05	Personnel vacataire PMI	DRH/REM Rémunérations	791 000,00		-100 000,00	
			26 290 182,00	10 000,00	252 000,00	0,00

Fonction 8 TRANSPORTS - Programme : Immobilier MDADT						
Action : Immobilier MDADT - maintenance						
Code sous-programme	Descriptif sous-programme	CDR	Section d'investissement Voté 2023 (€)		Section d'investissement Projet de DM 2023 (€)	
			Dépense	Recette	Dépense	Recette
C06-800F02	Maintenance et entretien des bâtiments - CER	DIMMO/SMP	913 377,34		-98 602,75	
			913 377,34	0,00	- 98 602,75	0,00

Fonction 8 TRANSPORTS - Programme : Immobilier MDADT						
Action : Immobilier MDADT - travaux neufs						
Code sous-programme	Descriptif sous-programme	CDR	Section d'investissement Voté 2023 (€)		Section d'investissement Projet de DM 2023 (€)	
			Dépense	Recette	Dépense	Recette
C06-800F05	Travaux neufs - CER	DIMMO/SGT	354 000,00		150 000,00	
			354 000,00	0,00	150 000,00	0,00

Fonction 8 TRANSPORTS - Programme : Ressources Humaines - réseaux et infrastructures						
Action : Personnel - entretien du patrimoine départemental						
Code sous-programme	Descriptif sous-programme	CDR	Section de fonctionnement Voté 2023 (€)		Section de fonctionnement Projet de DM 2023 (€)	
			Dépense	Recette	Dépense	Recette
C06-800C04	Rémunérations et charges - Personnel voirie	DRH/REM Rémunérations	39 127 100,00	50 000,00	-120 000,00	
			39 127 100,00	50 000,00	- 120 000,00	0,00